Chroniques
d'un diplôme

**VALS-LES-BAINS** (07)

# Revitalisation des centres-bourgs

## Faire ressurgir les ressources du territoire

Master Architecture, Villes & Territoires - Projet de Fin d'Étude

**Ecole nationale supérieure d'architecture de Nancy**
Parvis Vacchini
2 rue Bastien Lepage
BP 435 - 54 001 NANCY Cedex
Tél : 03 83 30 81 00 - Fax : 03 83 30 81 30
E-mail : ensa@nancy.archi.fr
www.nancy.archi.fr

**Parc naturel régional des Monts d'Ardèche**
Maison du Parc des Monts d'Ardèche
Domaine de Rochemure 07380 JAUJAC
Tél. : 04 75 36 38 60
E-mail : accueil@pnrma.fr
www.parc-monts-ardeche.fr

**Municipalité de Vals-les-Bains**
1 place de la Mairie
07600 Vals-les-Bains
Tél. : 04 75 37 42 08
E-mail : maire@vals-les-bains.fr
www.vals-les-bains.fr

**PARTENAIRES**

Fédération des Parcs naturels régionaux de France
Parc naturel régional des **Monts d'Ardèche**
Commune de **Vals-les-Bains (07)**

**REALISATION PLAQUETTE**

Ecole nationale supérieure d'architecture de Nancy

Master 2 - Projet de fin d'études
Atelier de projet 2017-2018

Professeurs encadrants l'atelier :
Alain Guez et Agnès Hausermann
Avec le soutien de Marc Verdier et Gwenaëlle Zunino

Crédits photographiques :
Lucas Maizeray

Fonds cartographiques :
PNR des Monts d'Ardèche

Réalisation du document :
Lucas Maizeray
Octobre 2018

# Merci

## L'équipe

Lucas Maizeray

Alexandre Roehn

Tout d'abord, nous souhaitons remercier les personnes qui nous ont permis de participer à cette expérience humaine et pédagogique remarquable.

L'implication et les enseignements de Alain Guez, Agnès Hausermann, Marc Verdier, et Gwenaëlle Zunino.

L'investissement et la disponibilité de l'équipe du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche. Nous pensons en particulier à l'implication de Jérôme Damour, Nathalie Salinas.

Mais aussi de l'équipe de direction générale de la commune de Vals-les-Bains, et notamment Julie Pellegrini, qui nous a reçu et avec lesquels nous avons entretenu un dialogue très enrichissant.
Merci de nous avoir accordé votre confiance et d'avoir joué le jeu d'une ville support d'expérimentation.

L'implication de Lorraine Chenot, présidente du Parc naturel régional des Monts d'Ardéche.

Et finalement, l'ensemble des intervenants sollicités au cours de cette aventure, pour leur disponibilité, leur attention, leur gentillesse et leur participation à la présente publication. Merci !

# Sommaire


3 Remerciements

6 Le PFE, l'occasion de construire une démarche architecturale prospective et pragmatique

Alain Guez & Agnès Hausermann




## CONTRIBUTION À LA REVITALISATION DES CENTRES-BOURGS

### Le centre-bourg et ses hameaux


10 Vals-les-Bains, une nature architecturale et vitale — Marc Verdier

11 Les bourgs-centres comme enjeu de réflexion et de valorisation — Nathalie Salinas


### Une ville complexe et riche


14 Démarche et identification des thématiques, et sites stratégiques

16 Le territoire et ses acteurs

22 Faire ressurgir les ressources

# LE CAS DE VALS-LES-BAINS : UN DIPLÔME D'ARCHITECTE

## Comprendre et caractériser l'Ardèche

35 L'eau et les reliefs, identité du territoire — Le fil de l'Ardèche

## Vals-les-Bains

38 55 hameaux, 1 bourg-centre — La Commune

## Un projet au fil de l'eau

40 Un tracé structurant, attractif et fédérateur — Vals-les-Bains

## Trois villes à réconcilier

46 La ville thermale
52 Le centre-bourg
60 La ville moderne

70 Perspectives

# Le PFE, l'occasion de construire une démarche architecturale prospective et pragmatique

Alain Guez, Agnès Hausermann,

**Architecte-urbaniste, enseignants-chercheur responsable de l'atelier, Ensa Nancy**

La réalisation du Projet de fin d'études (PFE) en architecture est l'occasion pour certains étudiants de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy (ENSAN) de mener une réflexion pragmatique et prospective dans des situations concrètes et en interaction avec des acteurs de terrain qu'ils soient élus, résidents, opérateurs économiques ou encore techniciens des collectivités territoriales. L'étudiant est alors amené à mobiliser les compétences de l'architecte, acquises depuis sa première année à l'école, afin d'appréhender le réel auquel il est confronté, de construire une représentation critique des espaces vécus, ainsi qu'une analyse prospective et un diagnostic engagé pour la conception et l'argumentation de ces hypothèses et propositions.

Le PFE est un moment privilégié dans la mesure où il incite les étudiants à puiser, de manière opportunes, parmi les nombreuses compétences acquises au cours des deux cycles de formation. Le PFE du domaine de Master Architecture, Ville, Territoire (AVT) de l'ENSAN offre aux étudiants la possibilité de choisir leur territoire d'études et ses problématiques particulières, mais aussi un cadre humain de réflexion sur le projet à travers des échanges avec des acteurs et des habitants. Le travail de conception doit alors prendre en compte les espaces vécus, les débats engagés et les orientations prises par les différentes instances qui décident du développement territorial (SCOT, Pnr, Agence d'urbanismes, Services de l'Etat, etc...).

Un rôle de l'architecte se dégage alors de ces démarches et participe à définir les compétences nécessaires pour assumer cette responsabilité dans la société. Globalement, ces compétences sont d'ordre relationnelles : il s'agit pour les architectes en fin de formation de produire une réflexion et des propositions en étant à l'écoute des réalités, des perceptions et des attentes locales et en élaborant des synthèses prospectives et pragmatiques, intelligibles et actives dans un processus de réflexion collective. L'exercice est complexe et nécessite de savoir mobiliser des outils à la fois de conception et d'interaction en trouvant la bonne distance critique, tout en faisant en sorte que les réflexions et propositions élaborées soient appropriables par les acteurs de terrain non pas comme des produits, mais comme des éléments utiles pour reformuler des questions et ouvrir des perspectives nouvelles.

Les centre-bourg des petites villes françaises offrent des situations pertinentes pour de telles recherches. Les étudiants ne s'arrêtent pas à la ville centre en opposition avec

sa périphérie, mais expérimentent des projets s'appuyant sur une approche multi-échelles qui permet un maillage territorial, la compréhension des ressources locales ainsi que des différents modèles économiques territoriaux. L'échelle des corps et les dimensions paysagères se retrouvent aussi à travers des propositions architecturales.
Il s'agit donc de travailler sur le réel, sur des horizons vraisemblables et sur les processus de transitions permettant de tendre vers ces horizons. L'atelier de projet de fin d'étude du domaine AVT de l'ENSAN est clairement tendu vers l'exploration de nouveaux possibles, latents, en termes de valorisation des ressources matérielles et immatériels notamment dans des territoires sous faible pression démographique et immobilière. Ce qu'on appelle projet est alors un exercice qui explore les multiples leviers d'amélioration du cadre de vie, qui dessine des scénarios vraisemblables en termes à la fois anthropologiques et environnementaux et qui en cherche les déclinaisons et expressions concrètes et symboliques à travers notamment des propositions spatiales et matérielles.

Quelle est la valeur ajoutée de cette mise en situation en termes de formation des futurs architectes ?

Les démarches engagées à l'ENSAN , lorsque observées de manière transversale, participent à définir le rôle et la place de l'école d'architecture dans une réflexion collective à caractère clairement prospectif. Ce positionnement nous semble ici intéressant pour questionner la relation entre réflexion collective, demande sociale, expérimentation et projet. Les thématiques explorées dans les démarches menées à l' ENSAN couvrent un large spectre des questions territoriales et architecturales contemporaines à partir de cas localisés dans les différentes configurations de la région Grand Est et au-delà. Les situations dans lesquelles sont expérimentées ces démarches peuvent être métropolitaines, périurbaines et rurales ou encore portant sur des bourgs et de petites villes. Elles mobilisent des acteurs et des compétences polytechniques et humanistes présents dans le campus de l'Université de Lorraine (UL) associant par exemple des bailleurs sociaux, la collectivité, des habitants, des associations, des entreprises, ... et des enseignants-chercheurs ainsi que des étudiants de l' ENSAN et d'autres organismes d'enseignement supérieur de l'UL allant de la sociologie, à l'agronomie en passant par l'ingénierie du bois.
Ces démarches privilégient certes la formation de futurs architectes et urbanistes capables de comprendre des demandes sociales diverses et complexes, de les traduire dans le projet et d'explorer, à travers le projet, des possibles émergents ou encore latents tout en cherchant la bonne distance par rapport aux contingences opérationnelles. Dans cette perspective, l'orientation prospective de l' ENSAN est ancrée dans le présent tout en explorant les limites des cadres de la production actuelle de l'espace habité pour mieux en révéler les enjeux et possibilités pour l'avenir. Ce positionnement semble bénéficier aujourd'hui d'une disponibilité des acteurs de la transformation des territoires habités, à la recherche de nouvelles perspectives nécessaires aux transitions environnementales et anthropologiques qui s'imposent.

Ces démarches sont certainement enrichissantes pour les étudiants notamment en fin d'études pour les raisons exposées ci-dessus et elles posent plus largement la question du rôle et de la place de l'architecture et d'une école d'architecture dans une réflexion plurielle. Il ne s'agit pas de se substituer à la prestation professionnelle, mais probablement de se situer en amont de celle-ci en insistant sur la dimension expérimentale de ces démarches qui peuvent toutefois aider les acteurs territoriaux à explorer des hypothèses que les procédures routinières risqueraient d'écarter a priori. L'étudiant, jeune professionnel, en sort grandit : il se positionne comme interlocuteur capable d'écouter, de faire des synthèses, d'ouvrir des horizons nouveaux en expérimentant des hypothèses émergeant de modalités de travail relationnelles.

# CHRONIQUE
## D'UN PROJET DE FIN D'ÉTUDE

# LE CENTRE-BOURG ET SES HAMEAUX 9

UN TERRITOIRE À FORT POTENTIEL À RECONNECTER AUX RESSOURCES

## Vals-les-Bains, une nature architecturale et vitale

Marc Verdier, Architecte-urbaniste, Maître de conférence, Ensa Nancy

## Les bourg-centres comme enjeu de réflexion et de valorisation

Nathalie Salinas, Chargée de mission Révision de la Charte, Urbanisme et Paysage, PNRMA

# Les bourgs-centres

## Vals-les-Bains, une nature architecturale et vitale

Marc Verdier, **Architecte-urbaniste, Maître de conférence, Ensa Nancy**

La revitalisation du Bourg de Vals-les-Bains, petite ville structurante et contribuant fortement à l'identité « Ardèche » a d'ores et déjà été engagée par la collectivité, au travers de plusieurs actions : recomposition de l'offre thermale, étude sur le bourg centre ancien, réflexion sur le parc thermal...

La double opportunité qu'a représenté pour nos étudiants la possibilité de développer un travail long et essentiel dans leur formation (puisqu'il aboutit à la délivrance du Diplôme d'Etat d'Architecte) et pour la commune de bénéficier d'une approche indépendante, mais informée et concertée, sur l'évolution du paysage urbain et architectural de la petite ville, a été rendue possible par la médiation et les échanges que le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche a mené entre l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy et la ville de Vals-les-Bains.

Le travail réalisé par nos deux jeunes diplômables (et dorénavant diplômés !) a été l'occasion de proposer une lecture globale de la ville, considérant le risque que Vals-les-bains soient compris et vécu comme une juxtaposition de valeurs (la ville thermale, le bourg historique, la ville « moderne », la constellation de hameaux), mais sans liens, sans articulations, pouvant donner l'impression que l'on « oublie » des sites et des lieux, que l'on n'attribue peut-être pas assez de poids et de potentiel à des sites moins emblématiques que d'autres.

L'approche proposée doit donc être clairement comprise comme une recherche de ce qui fait le « commun » de cette ville, qui fonde son identité majeure et qui pourrait renforcer son attractivité, et de réfléchir à ce qui pourrait permettre de composer une attitude consensuelle et cohérente, capable de se décliner ensuite dans autant de situations spécifiques.

La nature (comprise à la fois comme paysage – l'eau/les rivières/les montagnes/les terrasses... – et comme l'identité, la personnalité, la spécificité) de Vals-les-bains a donc fait l'objet d'une exploration mettant en évidence une histoire et une géographie et la façon dont ces deux forces ont forgé un héritage vivant et habité et comment ils pouvaient de nouveau être activés pour faire « projet ».

Au delà des projets spécifiques proposés par Lucas et Alexandre dans ce travail, c'est donc bien la démarche de mise en cohérence qui doit être retenue comme étant fondatrice de l'attitude architecturale adoptée. Et l'on comprend bien dès lors que ce sont les paysages de l'eau (qui par nature relie), les espaces publics et parcs, les traces de la ville productive (l'industrie, mais bien sur également l'agriculture et l'arboriculture) qui ont marqué fondamentalement les hommes et la ville et qui sont les points d'appui de cette attitude.

En réalité, ce qu'il convient sans doute de retenir de cet exercice complexe, riche et parfois foisonnant, ayant permis de dessiner des projets d'architecture et de paysage c'est son essentiel : une exploration et une interprétation de la nature de Vals-les-Bains et sa transformation en attitude de projet.

# Les bourgs-centres comme enjeu de réflexion et de valorisation

Nathalie Salinas, **Chargée de mission au PNR des Monts d'Ardèche**
**Révision de la Charte, Urbanisme et Paysage**



**Amener la « transition de l'urbanisme » sur les territoires ruraux**

Être innovant et imaginatif, oser ouvrir des voies que d'autres n'oseront pas prendre, les voies qui rendront possibles et concrètes les transitions environnementales, sociétales et économiques reconnues indispensables, c'est une des six valeurs fondatrices affirmées par la Charte du Parc des Monts d'Ardèche. L'article R.333-4 du code de l'Environnement attribue en effet aux Parcs naturels régionaux cinq missions, dont celle de mettre en œuvre des actions expérimentales ou exemplaires. Sachant que l'urbanisme est par essence une démarche transversale, croisant enjeux sociétaux, écologiques, économiques et de gouvernance, la « transition de l'urbanisme » est un chantier désormais ouvert et incontournable, ouvert à tous les acteurs avec lesquels le Parc tisse des partenariat dans le temps, ouvert aux réflexions et travaux menés par le monde des chercheurs qui aident à requestionner les pratiques, évaluer les effets de politiques antérieures, redessiner les stratégies à venir.

**Réinventer et réinvestir les centres-bourgs : une des priorités de cette transition.**

Et si les centres-bourgs repensaient leurs atouts ? Et si leur attractivité n'était plus fondée sur les modèles classiques de l'économie productive et commerciale ? Et si l'habitat dense et les friches urbaines ouvraient de nouvelles opportunités pour offrir un terrain idéal et accessible à la fois aux habitants, à la vie culturelle et associative, aux services et aux entreprises de demain (s'appuyant de plus en plus sur les nouvelle technologies) ? C'est à partir de ces questions que la communauté des Parcs travaille sur la redynamisation des centres-bourgs. Parce qu'ils sont les « cœurs » qui irriguent les territoires ruraux, qui déterminent la résilience des bassins de vie et leur faculté à offrir un cadre de vie unique. A la base de chacune de leurs actions, les Parcs défendent la qualité urbaine, comme principe fondamental et fil directeur pour réinventer l'espace urbain. Mais la « qualité » est sans cesse à redéfinir et les réponses correspondantes à réajuster : car la notion de « qualité », souvent associée à celle de « durabilité », se définit justement au regard des aspirations sociales qui évoluent, des enjeux environnementaux et climatiques plus urgents que jamais, des logiques économiques qui elles aussi se renouvellent, faisant naître de nouveaux besoins. C'est ainsi qu'apparaissent des tiers-lieux, des espaces de co-working portés par la volonté de créer des synergies, des logiques de circuits-courts répondant aux besoins de proximité et de solidarités, des solutions d'auto-partage, des jardins et locaux partagés, de la propriété d'usage, de la mixité des vocations, des âges, etc. Et tandis que « l'intérieur » (l'espace bâti) se réorganise et se mutualise, s'ouvre plus vers l'extérieur, recompose ses volumes... « l'extérieur » (l'espace public) se requalifie et se réinvente aussi, accueille des circulations différentes (plus de marche, plus de vélos), des usages nouveaux réclamant de la polyvalence, de la réversibilité, du confort pour que la « ville du dehors » puissent s'épanouir. La rencontre, l'échange, de nouveaux lieux pour des liens sociaux reconstruits, semblent être les valeurs centrales, peut-être même les moteurs du changement. Pour tester ces pistes, les rendre visibles, pour donner envie de les reproduire à l'infini, le Parc des Monts d'Ardèche invite chaque année les étudiants en architecture à travailler in-situ, au contact des élus, des habitants, et des professionnels. L'intérêt de ces ateliers est multiple, avec notamment celui de faire évoluer conjointement la commande publique, les pratiques d'urbanisme et d'architecture, la réflexion des habitants ou citoyens actifs.

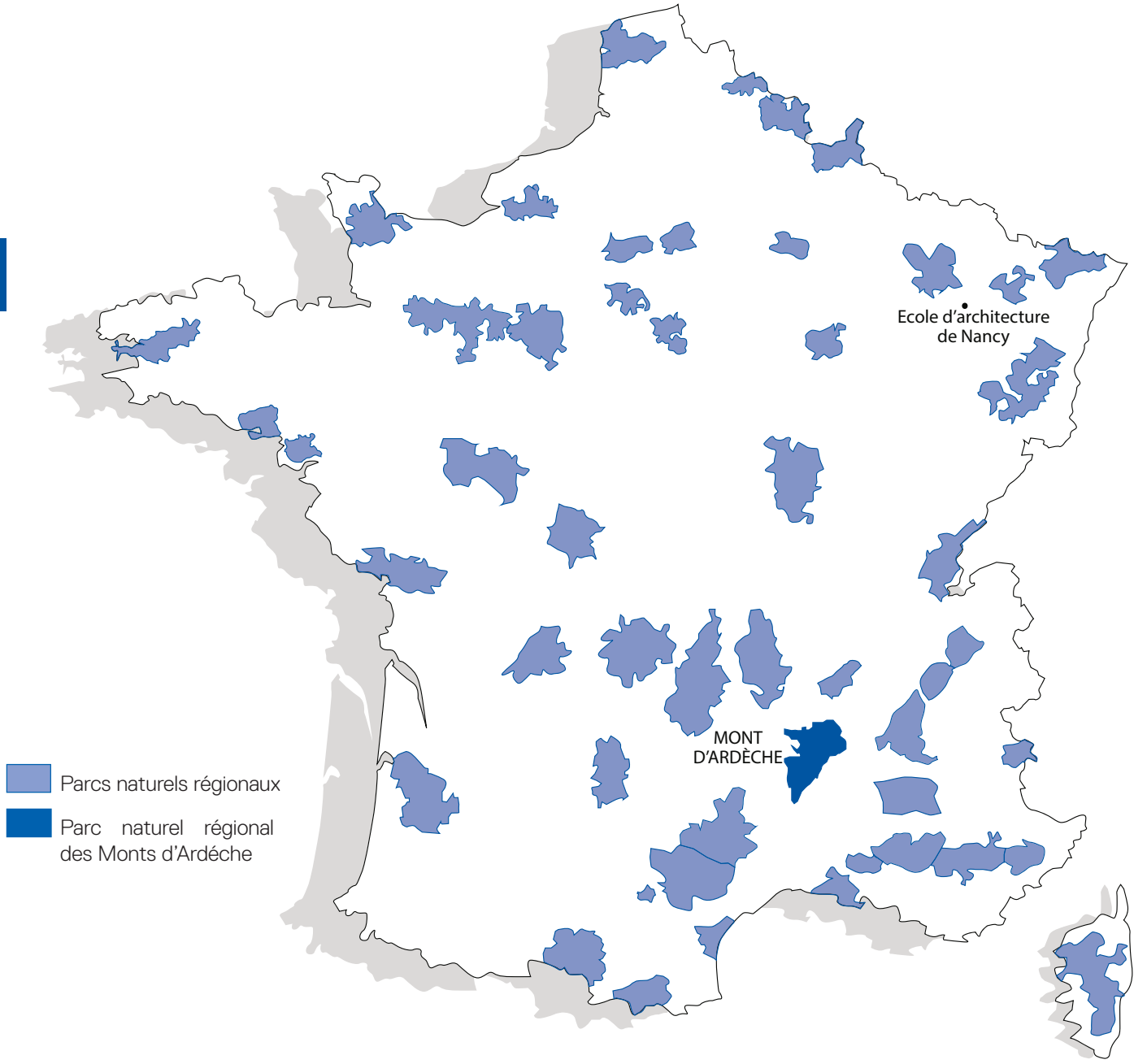
Ecole d'architecture
de Nancy
MONT
D'ARDÈCHE
Parcs naturels régionaux
Parc naturel régional
des Monts d'Ardéche

# UNE VILLE COMPLEXE ET RICHE



PRESENTATION - DIAGNOSTIC - ENJEUX


## Démarche et identification des thématiques, et sites stratégiques

Réflexions, intentions et parti pris
Implication dans le territoire
La Charte des Parcs : construire une attitude de projet

## Le territoire et ses acteurs

Portraits d'habitants
Fresque historique
Produire et habiter

## Analyse des différentes ressources

L'approche par ressources
Lier par un fil d'eau
Rapiécer les paysages fragmentés
Des trames à tisser
Dérouler l'histoire des biens communs
Démonter le savoir-faire et les renouer avec modernité

# Démarche et identification

## Réflexions, intentions et parti pris

### Introduction



Le temps est venu pour nous de nous confronter au parcours effectué, aux expérience acquises et surtout à l'évolution de notre conception et notre approche des thèmes centraux pour l'élaboration de la vie de demain.

La liberté de choix du site, de l'approche, ou de l'élaboration du projet, nous a permis d'aller au-elà de ce que nous pensions imaginable ou réalisable pour un Projet de fin d'étude (PFE), allant jusqu'à la rencontre d'acteurs et d'élus, le travail en collaboration avec une ville et un parc naturel régional, nous permettant de mettre un pied dans le monde professionnel et la réalité d'un terrain précis.

Suite à nos expériences de projets précédents et nos voyages, nous sommes fascinés par la ruralité et le cadre de projet urbain qu'elle offre, ainsi que par le territoire ardéchois à la fois riche d'un passé industriel et agricole fort, mais aussi de paysages marqués de reliefs et du travail titanesque permettant d'exploiter le sol, au travers des faysses (terrasses cultivées maintenues par un mur en pierre sèche).

C'est grâce à cette expérience  enrichie de nos travaux de mémoires respectifs ;

- sur la place du piéton en ville, le rééquilibrage des usages de la rue favorisé par l'appropriation des espaces communs par les riverains et passants. Faisant état de la notion de Bien Communs dans notre société ;

- sur les continuités écologiques et l'impact des activités humaines sur la biodiversité en période diurne et nocturne, et la création d'une trame noire ou nocturne, en accord avec les trames vertes et bleues établies ;

que nous avons voulu aborder ce projet en mettant l'accent sur les espaces publics et la complémentarité des usages ainsi que sur la création d'une liaison pour tous les habitants, faune et flore comprise.

# Positionnement éthique de la démarche

## Transition écologique vers une autonomie connectée

Le département de l'Ardèche accuse un certain déclin, suite à plusieurs crises industrielles et exodes de population, l'héritage passé est oublié, enfoui.

La volonté de se connecter au mode de vie global ne peut s'appliquer dans le cadre du relief et du territoire ardéchois. Les paysages s'en trouvent détériorés tandis que les habitations et l'urbanisme perdent en fonctionnalité et praticabilité.

Le développement de procédés modernes se basant sur l'expérience du passé, en employant les ressources locales, les circuits courts, les matériaux locaux permettrait de valoriser le patrimoine, et de rendre l'Ardèche plus forte par l'affirmation de qualités et de particularités.

L'affirmation de ces ressources et l'attrait touristique ainsi générés pourraient ensuite permettre à ce territoire de se positionner en dehors de ses frontières, ces dispositifs devant être innovantes, performantes, et devant assurer la liaison entre le patrimoine et la modernité.

Ni passéiste, ni nostalgique
-
être «local et authentique»

L'exploitation des pentes en terrasses, appelées faysses

Les hameaux des Combes Hautes et Basses à Vals-les-Bains

# Démarche et identification

## Implication dans le territoire

### Vals-les-Bains, une situation démonstratrice

Notre projet précédent nous avait déjà confronté au territoire ardéchois, et à la pratique de son vocabulaire propre fait de faysses, courradous, calaberts, adrets, treilles, mas, ubacs, loggias, castagnades, ...
L'envie nous a alors pris de vouloir arpenter à nouveau ces territoires escarpés, de rencontrer ces habitants extraordinaires et innovants, et de sentir la temporalité ardéchoise si particulière.
Les questionnements et difficultés de Vals sont multiples et caractéristiques du territoire ardéchois tout entier, mais sont aussi propres à sa situation de bourg-centre et ville thermale, aux environs d'Aubenas, entraînant des qualités et des inconvénients qu'il nous faut concilier.

Ces problématiques sont l'absence de fil directeur appuyé sur un regard global de la commune, le mitage du paysage destructeur de la valeur patrimoniale des hameaux, des inégalités et disparités fortes entre les différentes pièces de villes (thermale, historique, urbanisation moderne), et du patrimoine producteur oublié qui s'incarne dans le travail étonnant des montagnes en terrasses ou le réseau hydraulique permettant l'exploitation de l'eau sous toutes ses formes.
Notre travail s'inscrit donc sur un territoire riche de ressources en partenariat avec des acteurs forts permettant de mener une réflexion large et complète ne portant pas seulement sur l'architecture ou l'urbanisme mais sur toutes les notions de vie et d'habitat sur le territoire.
Ce qui amène la question :

«Qu'est ce que c'est que d'être architecte ?»

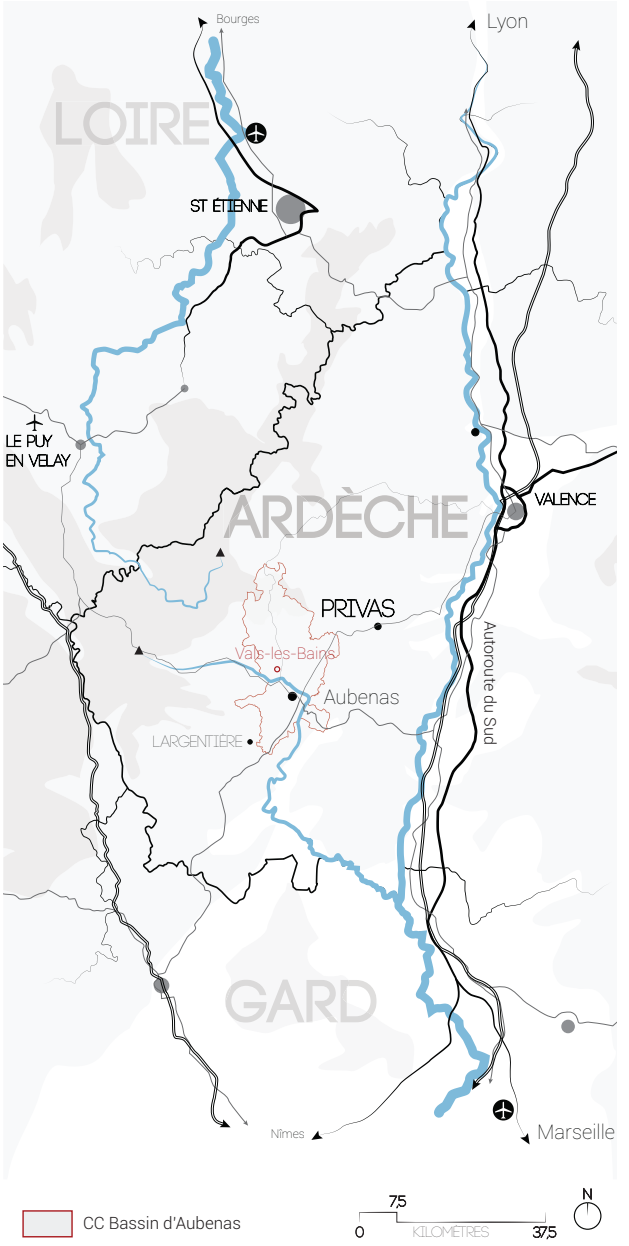


Carte de situation de Vals dans le département ardéchois

# La Charte des Parcs : construire une attitude de projet

## Un outil de compréhension des enjeux

Les Parcs Naturels Régionaux, de par leur diversité de paysages et de sites, comportent une variété de contextes tous différents entre les différents parcs, mais aussi au cœur d'un parc lui-même.
Afin de pouvoir comprendre et intervenir sur les différents sites des parcs, leur fonctionnement passe par la signature d'un contrat entre membres du parc, élus et acteurs, afin de définir des engagements.

La charte du PNR des Monts d'Ardèche est constituée de six valeurs fondatrices, définissant des choix stratégiques en fonction du contexte du parc, incarnés dans treize orientations thématiques sur différentes ressources.
Toutes ces propositions s'échelonnent et se transposent différemment dans les différents secteurs définis par le Parc, ici le secteur Montage, Pente et Piémont, en fonction de l'altitude faisant varier faune, flore, et paysage.

Cette charte fut un appui extrêmement solide à l'élaboration des ressources de Vals, qui sont la transposition des enjeux du PNR sur le territoire de la commune, sur le territoire d'un centre-bourg influant et au potentiel important. Nous avons donc extrait treize ressources, que nous avons ensuite rassemblées en cinq thématiques qui comprennent les ressources de la charte du Parc, pour les présenter et les détailler d'avantage dans nos projets.

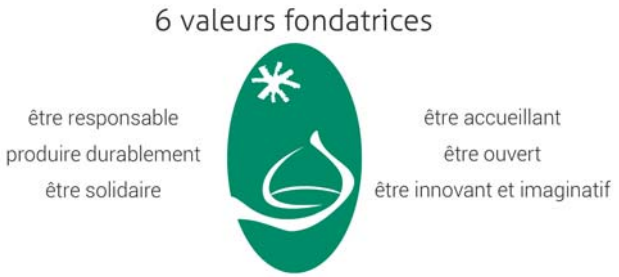


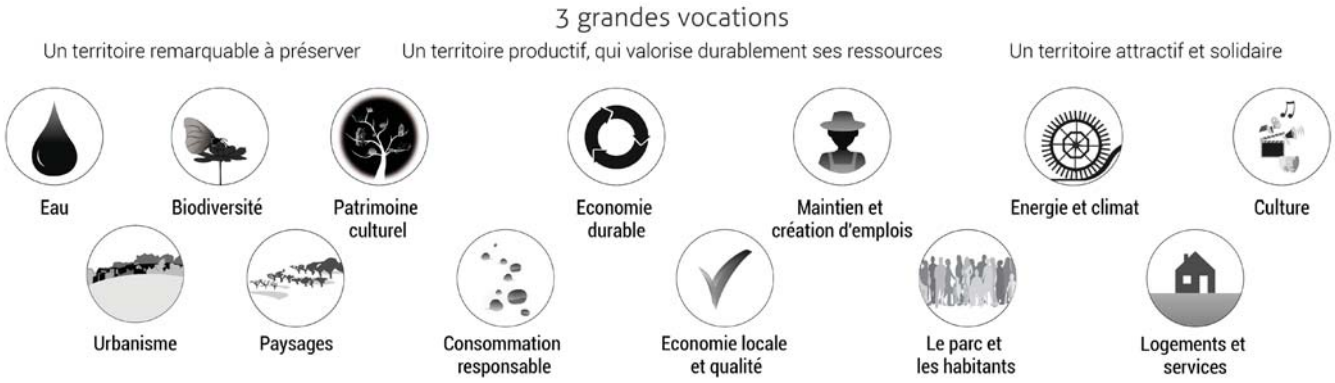

# Le territoire et ses acteurs

## Portraits d'habitants

Un projet au service d'une population diverse



Par sa situation de centre-bourg, la population de Vals est assez différente du reste du territoire, on y trouve beaucoup d'habitants et de touristes venus pour les services, et les activités culturelles que la ville propose, ainsi que des curistes et saisonniers pour les activités thermales.
La population est très hétéroclite, malgré cela de grands portraits apparaissent : La personne âgée - Le curiste - Le saisonnier - Le captif - Le nouvel arrivant.

Ces profils se recoupent entre eux mais ils permettent de mieux saisir les attentes des habitants pour Vals.

La personne âgée :
L'âge moyen de la population de Vals est plus élevé que la norme (environ 47ans), qui sont attirés vers la ville, pour ces services, et ces espaces collectifs permettant une accessibilité aisée et des commodités qu'on ne trouve pas toujours dans les hameaux et l'architecture ancienne.
C'est une part importante de la population mais qui est souvent captive et peu intégrée à la vie de la ville et aux autres profils d'habitants.

Le saisonnier :
Par ses activités touristiques, Vals fait appel à de nombreux saisonniers, pour lesquels le logement n'est pas adapté ou en nombre trop limité, ces derniers doivent parfois se loger à Aubenas, donc nécessite l'usage d'une voiture pour se déplacer et travailler.
Ils sont en outre très peu intégrés à la vie de la ville et pourraient participer à mélanger les expériences et les parcours, varier la population de la ville.

Le curiste :
La ville accueille près de 3 500 curistes par an pour des soins en rapport avec le diabète, et environ 40 000 personnes pour des séjours plus courts, une part importante de l'attractivité et du fonctionnement des services de Vals est due à cette population, justifiant l'intérêt des investissements dans le centre thermal.

Le captif :
Ce portrait est principalement présent dans le bourg où les logements sont anciens, vétustes et l'accessibilité limitée, ce dernier n'a pas la possibilité de rénover et entretenir son logement, qui est situé dans une zone peu attractive pour une éventuelle revente, il est captif d'un secteur peu attractif et dynamique de la ville.

Le nouvel arrivant :
En conséquence de glissements de terrain, la quasi-totalité des terrains de la commune sont inconstructibles, l'offre de logement est très faible hormis des logements anciens et vétustes, ou des biens de luxe. Cette situation rend difficile l'arrivée de nouveaux habitants tant l'offre est saturée et non adaptée à la demande. Cela touche particulièrement les jeunes couples, n'habitant pas en Ardèche et voulant s'installer dans la commune, empêchant la population de se diversifier et se renouveler.

# Fresque historique

## Un passé industriel fort

A l'image de l'ensemble de l'Ardèche, le sol accidenté impropre à la production fut, au cours des siècles, peu à peu terrassé, rendu accessible, irrigué et exploité, créant un patrimoine extraordinaire ayant redessiné l'ensemble du territoire. Le rôle de ces terrasses est à la fois, de permettre la stabilisation du sol, l'infiltration de l'eau, et donc la prévention des glissements de terrains.
Mais aussi la capacité d'irriguer directement les cultures permettant la subsistance de la population, par une agriculture singulière, à petite échelle et principalement maraîchère, respectueuse du sol et de la biodiversité.

En parallèle, la maîtrise de l'eau et sa valorisation par la production d'électricité sous forme de micro centrales placées sur des canaux nommés béalières, fait partie des éléments fondateurs de l'ensemble des ouvrages hydromécaniques et hydroélectriques de la région.

L'eau minérale, autre symbole de Vals, est exploitée par la Société des eaux minérales de Vals depuis 1602 qui produit aujourd'hui 40 millions de cols par an.
De 1714 à 1725, Vals voit la construction des premiers moulinages positionnés le long de l'eau, pour un total de 13 fabriques en 1865. Tout un réseau de sériciculture au travers de petites exploitations familiales de Bombyx du mûrier (vers à soie) situées dans les magnaneries des habitations, impliquant la plantation et la culture de feuilles de mûrier pour nourrir les vers.

Le cours de l'Ardèche à l'embouchure avec la Volane

Les béalières une source énergétique locale

L'usine d'embouteillage de Vals, valorisant l'eau de la ville

## Produire et habiter

### Un éco-système productif et vivant

Cette activité générant un petit revenu complémentaire, les ardéchois composent leur subsistance de l'assemblage de ces multiples rentrées ponctuelles.

En 1851, Vals devient ville thermale, par la mise en valeur des 188 sources disséminées sur la commune.
L'établissement thermal fut agrandi et rénovée en 1985 et 2003 en parallèle de travaux de valorisation du quartier thermal, un nouveau projet est actuellement à l'étude.

Cet écosystème ingénieux et balancé, fait d'un ensemble de ressources valorisées et exploitées, a malheureusement mal résisté à la mécanisation agricole, à la concurrence mondialisée, notamment du textile chinois, les épidémies successives de maladies du vers à soie (1867), du châtaignier, ... et à l'exploitation industrielle. Il laisse aujourd'hui un territoire en déclin ou en déprise, agricole et industriel, en raison de sa volonté d'uniformisation avec le territoire environnant.

Il ne subsiste que le secteur thermal et d'eau minérale qui sont avec quelques petites entreprises locales, les dernières exploitations des ressources valsoises.

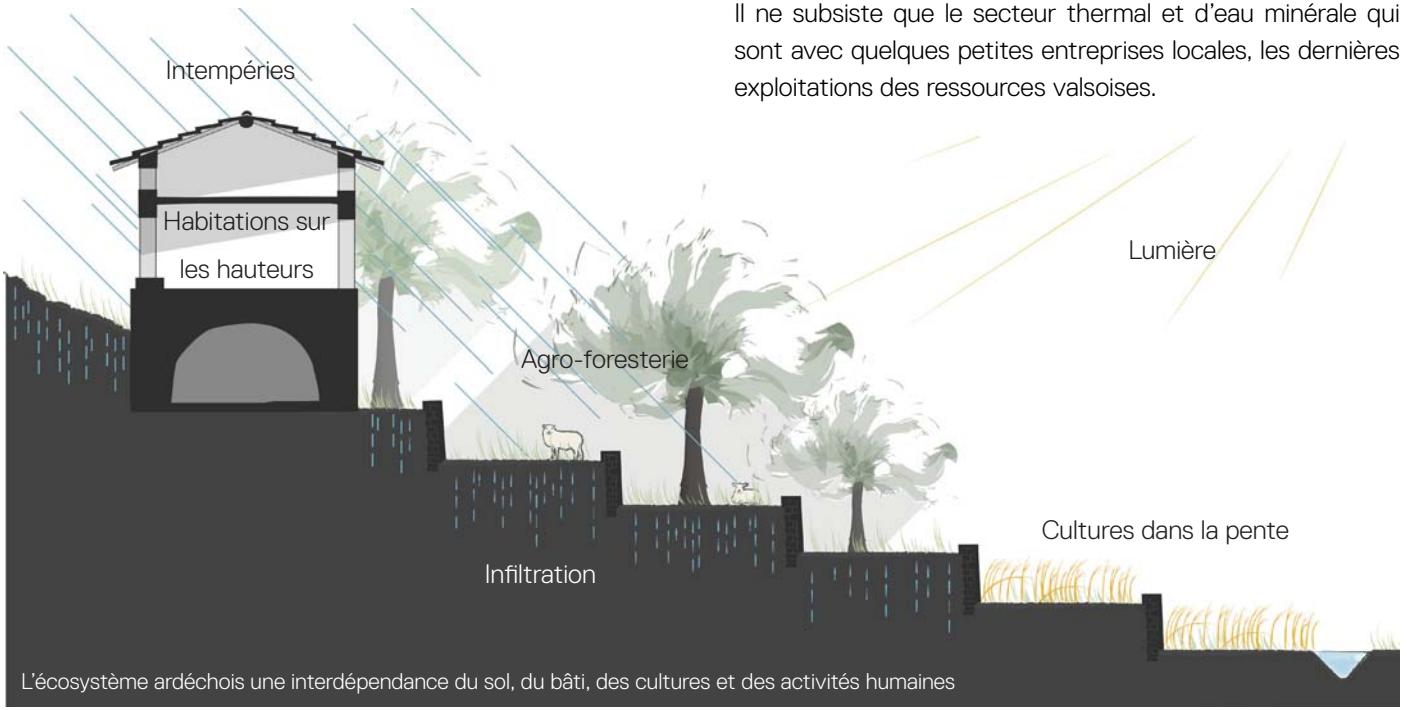


L'écosystème ardéchois une interdépendance du sol, du bâti, des cultures et des activités humaines

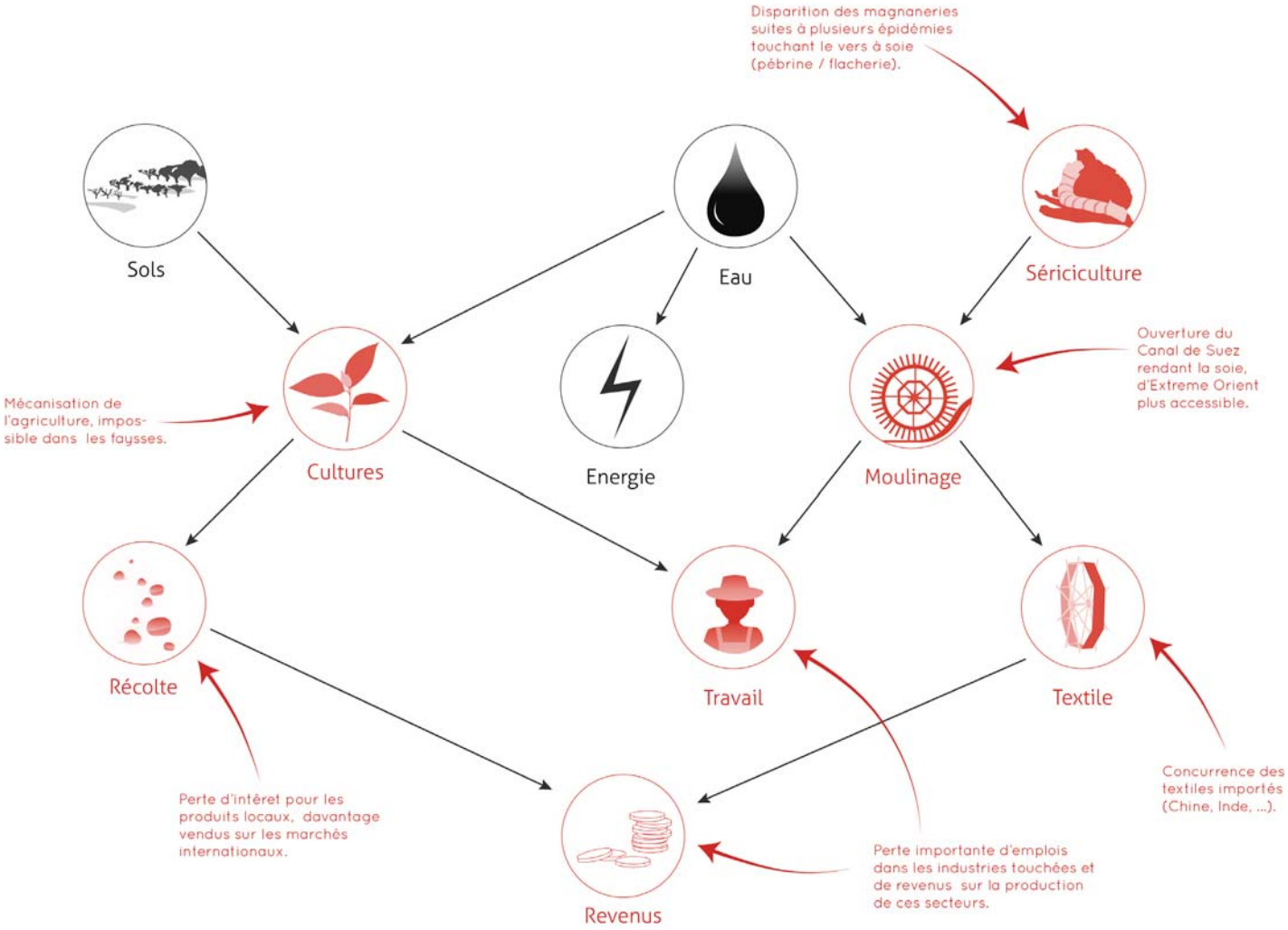


L'écosystème de ressources ardéchoises peu à peu altérées par de multiples crises successives, face à la concurrence internationale et à la mécanisation

# Faire ressurgir les ressources



« La ressource, c'est la partie du patrimoine que l'on active »

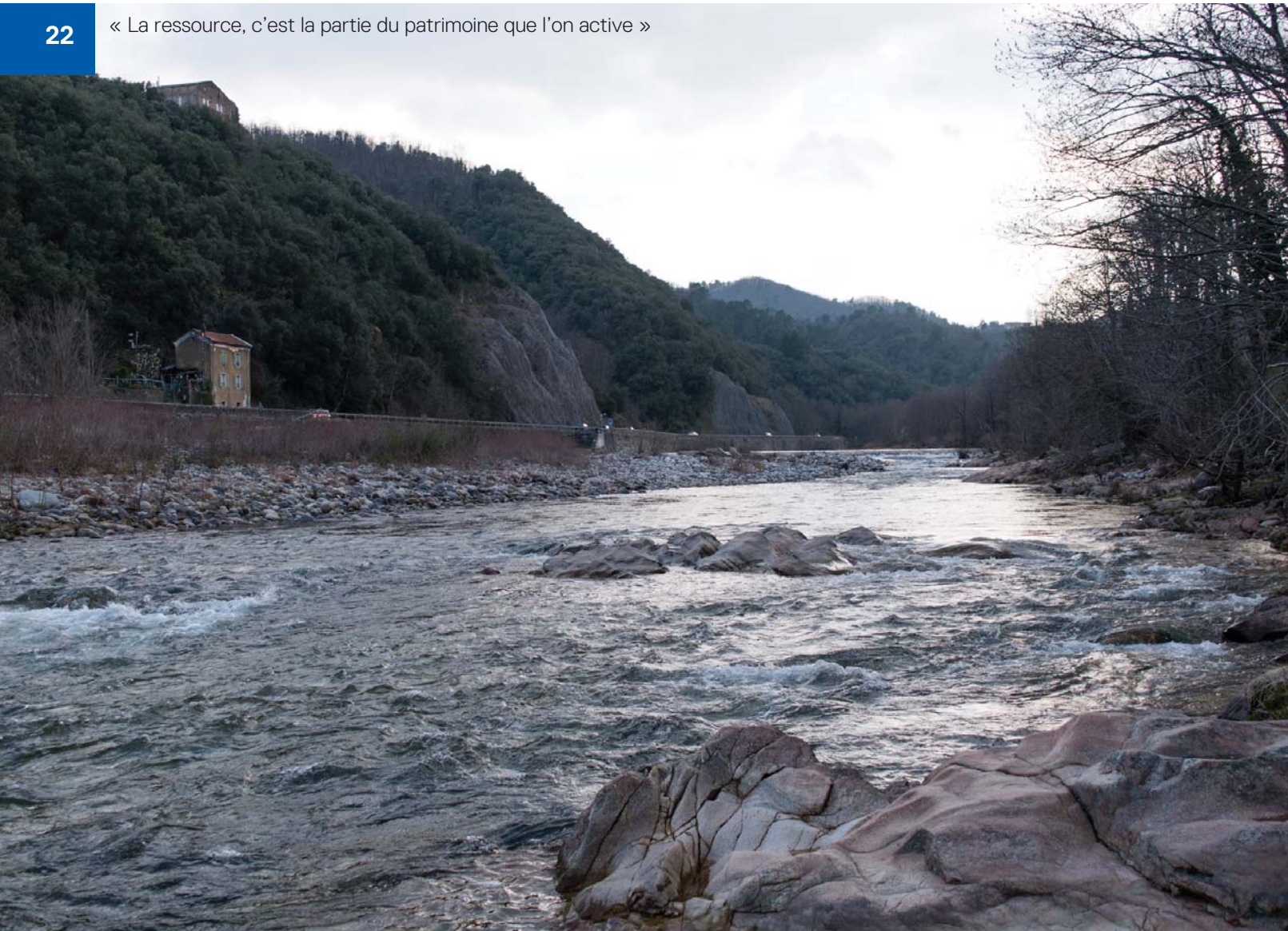

# L'approche par ressources

## La connaissance du territoire pour l'activer

Notre approche a bien sûr été guidée par des lectures ou nos expériences, mais notre principale source de d'idée, de documentation, de réflexion a été de puiser dans le contexte du projet, que ce soit la discussion avec les acteurs, avec les habitants, ou l'étude du site, de son histoire ancienne et contemporaine. Et d'avoir essayé, par ces biais, de créer un projet du territoire, de la commune.

Nos recherches se sont donc concentrés sur la recherche et la hiérarchisation des potentiels du sol, d'énergie, des savoirs (savoir-faire et savoir-être), et de puiser dans ces potentiels et idées, pour faire ressurgir des ressources, des techniques, mais aussi des manques. Et par la suite, dans le dessin du projet, questionner ces données, les démonter minutieusement, afin de les remonter avec modernité, dans l'optique de créer un territoire autonome et connecté, un équilibre entre ancien et modernité.

Ainsi, le fil directeur du projet est constitué de cinq ressources, chacun de ces fils se mêlent avec les autres pour former des trames complexes sur le territoire qui se tissent, s'entrecoupent pour devenir le vecteur d'une nouvelle dynamique.

Ces fils sont bleu, vert, gris, jaune et orange et se nomment :

- Lier par un fil d'eau
  > Elément fondateur et remarquable

- Rapiécer les paysages fragmentés
  > Un patrimoine à préserver

- Des trames à tisser
  > La mobilité, un enjeux crucial

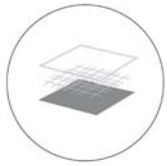

- Dérouler l'histoire des biens communs
  > L'héritage de l'usage des hameaux

- Démonter le savoir-faire et le renouer avec modernité
  > L'atmosphère et l'identité du lieu

# Faire ressurgir l'**Eau**

## Lier par un fil d'eau : la Volane

Elément fondateur et remarquable



L'eau est Vals, même lorsqu'on ne fait que la deviner, elle est à l'origine des reliefs, de l'énergie. Elle permet l'existence des cultures, fait partie de l'image de Vals au travers des thermes et de leur soins, ou de l'embouteillage Vals-Saint Jean.

**- Valoriser l'eau sous toutes ses formes et s'en servir comme élément fondateur et remarquable dans toute la ville, au-delà de l'aspect thermal.**

L'histoire de la ville est très étroitement liée à l'eau, c'est pour cette raison qu'elle devient la ressource prépondérante du projet, son fil directeur.

Cet aspect induit la nécessité de réactiver les ouvrages hydrauliques anciens désaffectés, qui sont au nombre de quatre sur la commune, et permettraient de produire l'électricité consommée par 501 foyers sur 1893 (chiffres INSEE, 2014) au total dans la commune de Vals.

Simultanément, l'eau doit devenir l'élément fondateur de Vals, au travers d'un parcours qui la donne à voir et permet le dialogue entre l'eau et la ville.

Mais aussi par le rayonnement porté par le complexe thermal, une opportunité majeure dont l'attractivité doit être diffusée dans toute la commune.

❶ La stratégie de la ressource eau

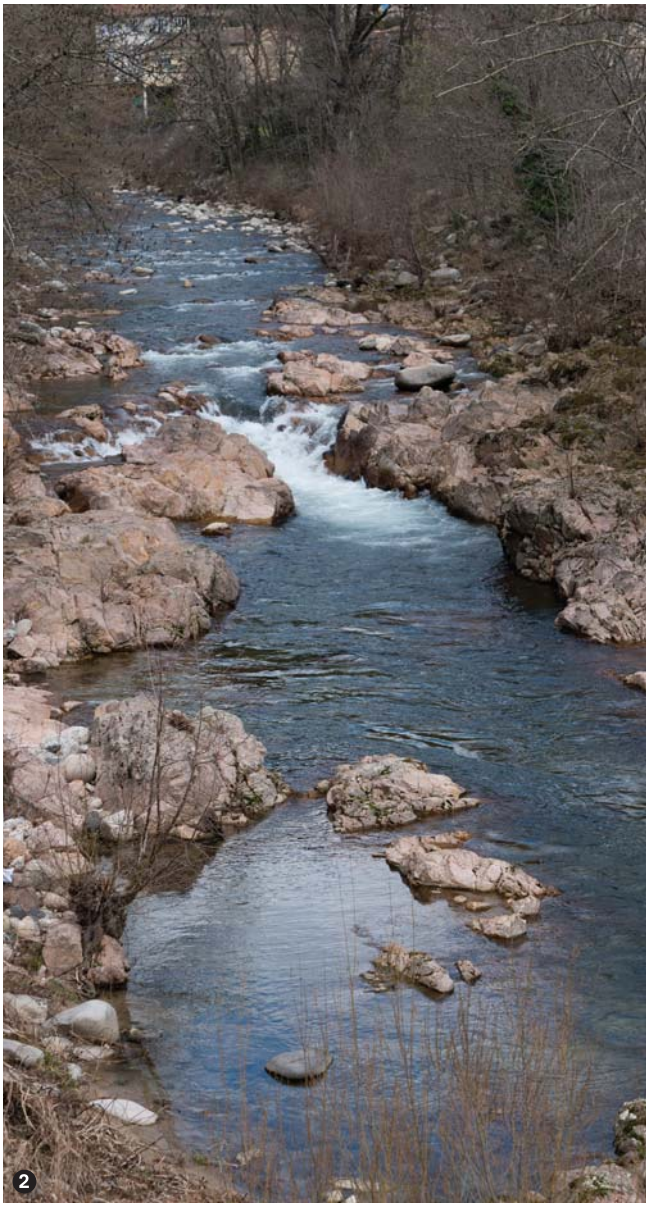

❷ Le cours de la Volane emblématique de Vals

❸ L'eau à tous les étages : les galeries souterraines de la ville

❹ Les systèmes de canaux utilisés pour leur force mécanique

❺ Les mutliples facettes du lit de la rivière

# Faire ressurgir le **Sol**

## Rapiécer les paysages fragmentés

### Un patrimoine à préserver



Le grand paysage ardéchois est renommé et reconnu. Mais Vals ne fait pas exception à de nombreuses autres communes françaises, le paysage est fortement impacté par l'artificialisation et le mitage. Ce problème empêche le bon fonctionnement des écosystèmes par la réduction du nombre d'espaces naturels. Il entraîne aussi la diminution radicale de la surface d'espaces agricoles et cultivés.

**- Consacrer les sols propices à la culture, garder des espaces ouverts.**

Il nous faut introduire une conception plus respectueuse et économe des sols, afin de préserver ces paysages reconnus. Mais également de rendre à l'Ardèche son paysage productif qui fait partie de son patrimoine, en stoppant le mitage, densifiant l'existant et en redonnant une qualité de flânerie aux espaces ouverts.

**- Valoriser le terroir tout en incitant à l'autonomie et à la résilience alimentaire.**

Ce territoire productif a induit des produits typiques du terroir. Ils forment une autre facette du territoire, et étaient produits pour une consommation locale, dans une logique d'autosuffisance et de résilience intéressante à réinterroger et intégrer dans le projet.

**- Aménager des points de vue pour donner à voir l'eau, le paysage, l'architecture, ...**

Enfin la valorisation du sol, des cultures, des forêts, ... serait incomplète sans donner à voir ce panorama, par le dessin de cheminements, ponctués de points de vue et de belvédères.

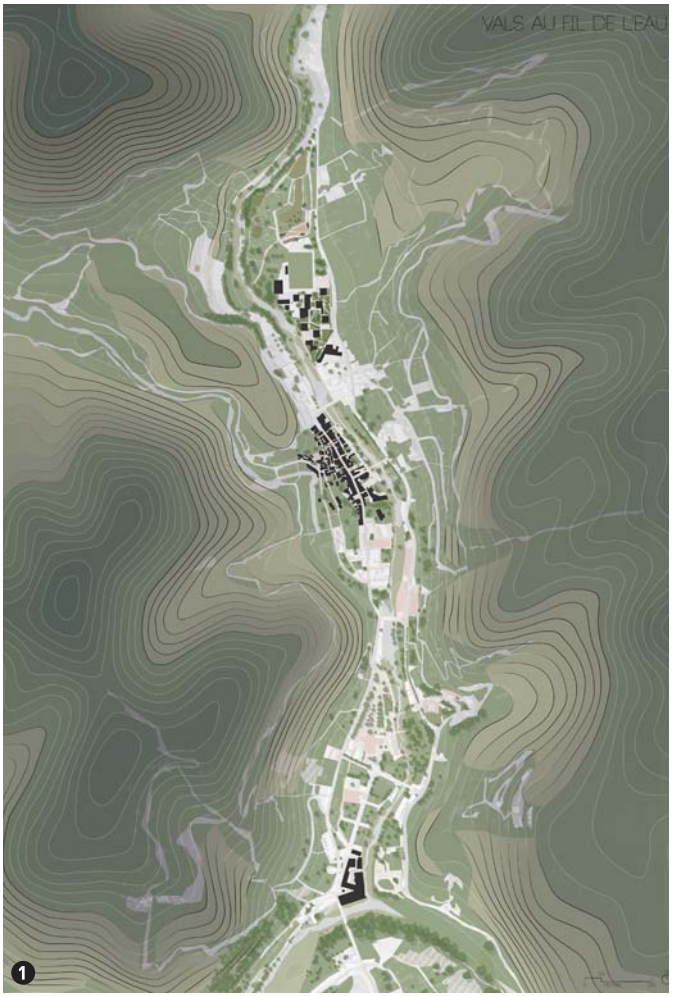


1 La stratégie de la ressource sol

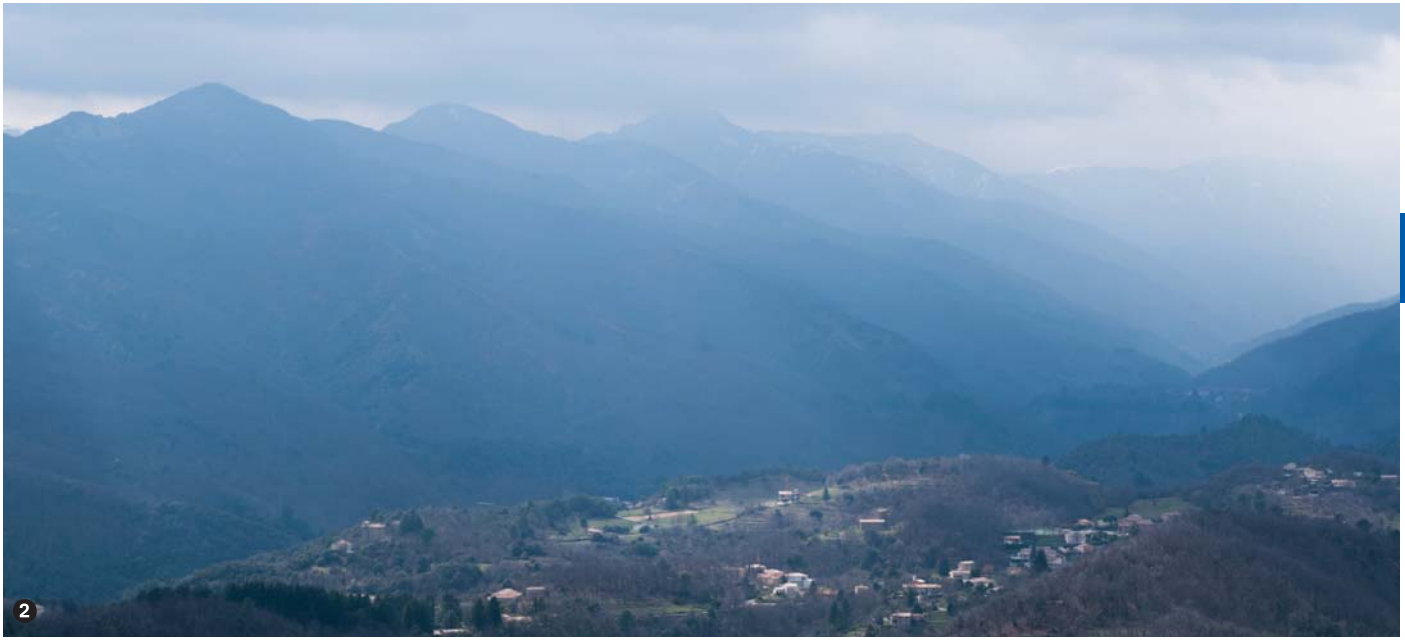

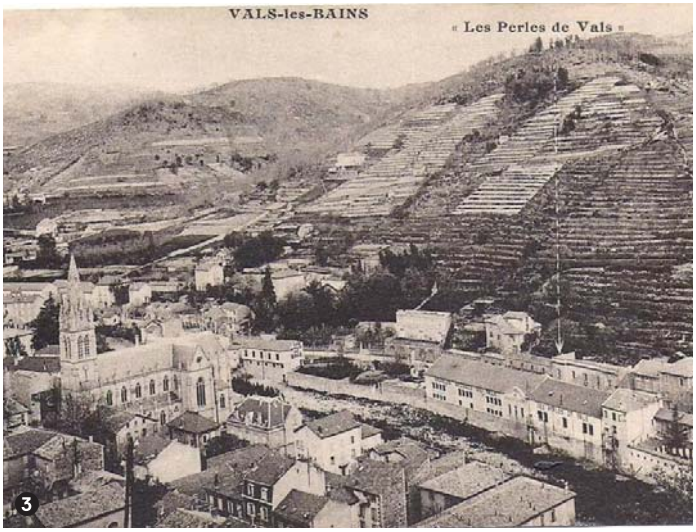

❷ Les reliefs caractérisant le paysage de la ville

❸ Un sol totalement dédié à la production, laissé à l'abandon aujourd'hui

❹ Les vestiges des aménagements des terrasses en pierre sèche

# Faire ressurgir les **Liens**

## Des trames à tisser

### La mobilité, un enjeu crucial



Les enjeux de mobilité et d'économie de ressources sont encore plus cruciaux sur ce territoire, puisque le manque majeur de transports en commun, la sinuosité des trajets, et le grand étalement des communes hérité de la structure en hameaux, rend la voiture absolument indispensable dans le moindre déplacement du quotidien.

En parallèle, le climat génère d'importants potentiels de ressources énergétiques : hydroélectricité, solaire, éolien pouvant contribuer à la résilience et l'autonomie du territoire.

**- Tisser des réseaux dans le paysage, pour faciliter les déplacements actifs.**

Il existe sur le site un ensemble de maillages historiques, anciennes voies de chemin de fer, chemins de randonnées, pouvant permettre l'émergence de nouveaux cheminements privilégiant les transports actifs.

Ce tissage encourage le renforcement des continuités écologiques, des trames vertes et bleues à la trame noire.

**- Révéler tous les potentiels de production et d'économie d'énergie.**

Le passé industriel et productif ardéchois est conséquent, aujourd'hui ce patrimoine est toujours fonctionnel, les faysses sont toujours visibles bien que cachées par les frondaisons, les béalières jalonnent toujours les rivières, ces ressources ne sont que peu employées aujourd'hui. Une démarche de sensibilisation permettrait de valoriser ce patrimoine en parallèle des études pour établir leur viabilité.

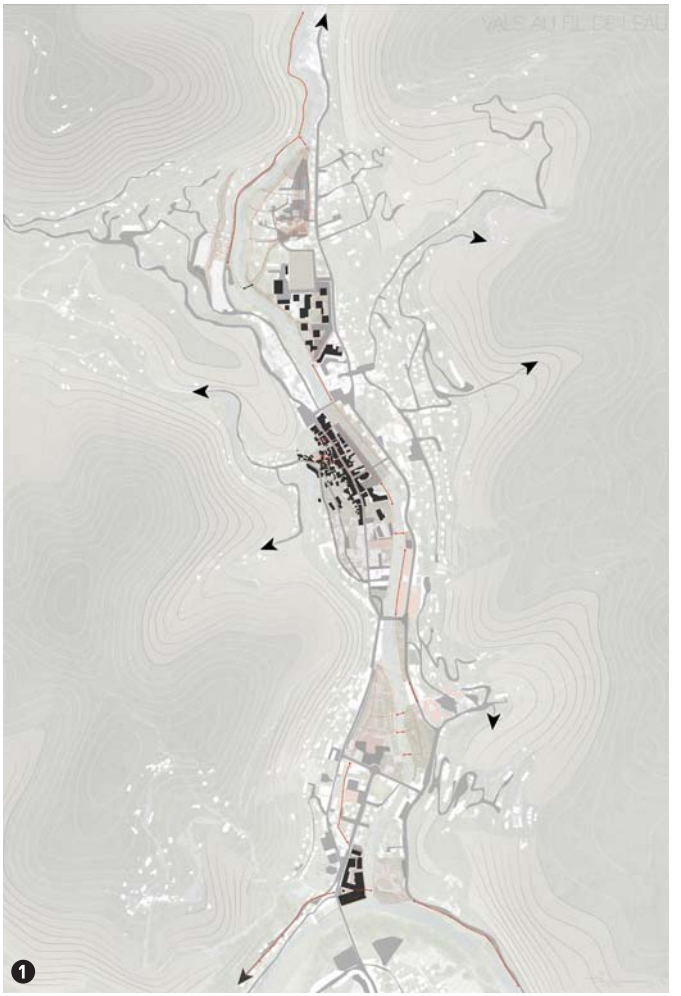

1 La stratégie de la ressource mobilité

❷ Des ouvrages férroviaires anciens réemployés pour une voie verte
❸ Des passages peu valorisés existants à connecter aux parcours
❹ Les berges de la Volane peu valorisées

# Faire ressurgir l'**Espace Commun**

## Dérouler l'histoire des biens communs

L'héritage du fonctionnement des hameaux



Le territoire a vu se développer un ensemble de logiques, techniques et ouvrages, remodelant son paysage, ses sols, ses reliefs, et qui forme aujourd'hui un lexique d'interventions, de fonctionnements et de solutions.

**- S'inspirer des hameaux pour préserver, étendre et rapiécer le paysage.**

L'architecture, et le fonctionnement en hameaux, est caractéristique du territoire. S'inspirer de leur organisation, et de l'implantation qu'ils adoptent, est une stratégie, qui appliquée au mitage permettrait d'économiser l'espace et de qualifier le «vide», pour accueillir un ensemble d'usages agricoles, écologiques, paysagés, ...

**- Réactiver les techniques et ouvrages anciens, en accord avec les besoins actuels.**

Employer et mettre en œuvre les matériaux locaux et les techniques constructives associées, ces dernières sont en accord avec le climat, sont économes en ressources, en consommation d'énergie et valorisent le patrimoine existant.

**- Retrouver un fonctionnement de communs, convivial et préservant l'espace.**

Eviter la démultiplication d'outils et d'appareillages, par la mise en collectivité d'un atelier, d'une chambre d'ami, d'un studio, d'une salle commune, d'une buanderie, d'un four à pain, ... pour avoir un équipement plus efficace, mieux entretenu et moins cher, et créer dans un second temps un climat convivial d'échange, poussant à ne pas seulement habiter le hameau, mais davantage à participer à l'expérience de vie du territoire.

1 La stratégie de la ressource biens communs

❷ Des espaces de publics et de rencontre existants mais peu répandus
❸ Un espace public de qualité à Saint Andéol de Vals
❹ Des cheminements et atmosphères extraordinaires

# Faire ressurgir l'**Architecture**

## Démonter le savoir-faire et le renouer avec modernité

L'atmosphère et l'identité du lieu



L'atmosphère ardéchoise fait partie de l'expérience et de l'identité du territoire, il nous faut démonter sa complexité afin de l'intégrer par touches subtiles, comme ambiance de projet.

**- Définir la temporalité ardéchoise comme philosophie de projet.**

Être en Ardèche, implique différents types de déplacements, il y a bien sûr le cas classique ; relier le point A au point B le plus rapidement possible, mais c'est aussi prendre le temps du déplacement, contempler, observer, et donc varier les modes de déplacements qui peuvent dans certain cas, comme avec un vélo électrique, se révéler presque équivalents à la voiture, les reliefs entraînant une conduite à 30 km/h en moyenne dans les hameaux.

Cette temporalité propre peut en outre, se révéler être un avantage touristique et économique, pour ceux qui cherchent le calme, le grand paysage, et constituer une autre ressource.

**- Poser le savoir-faire ardéchois en richesse au service du territoire.**

L'emploi de matériaux polluants ayant un fort bilan carbone et ne s'intégrant pas à l'architecture patrimoniale, est d'avantage dû à un oubli ou une inattention, quant aux connaissances anciennes, qu'une question de financement ou de manque de ressources locales. Par ce projet, il nous faut aussi sensibiliser et donner des cas concrets d'expérimentations avec ces matériaux, et ces dispositifs, pour avertir et rendre compte de leurs qualités.

1 La stratégie de la ressource architecture

❷ Une architecture traditionnelle pitoresque et valorisant les ressources

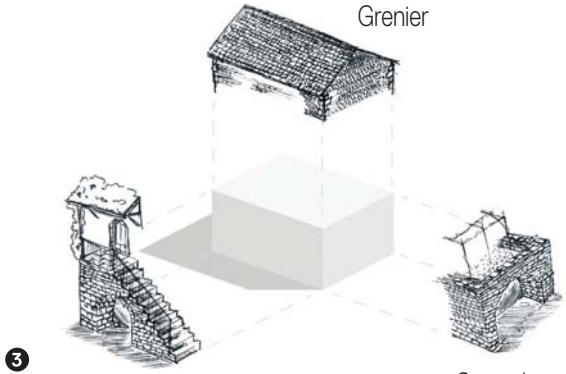


❸ Une architecture complexe composée d'un volume simple et d'éléments bio-climatiques

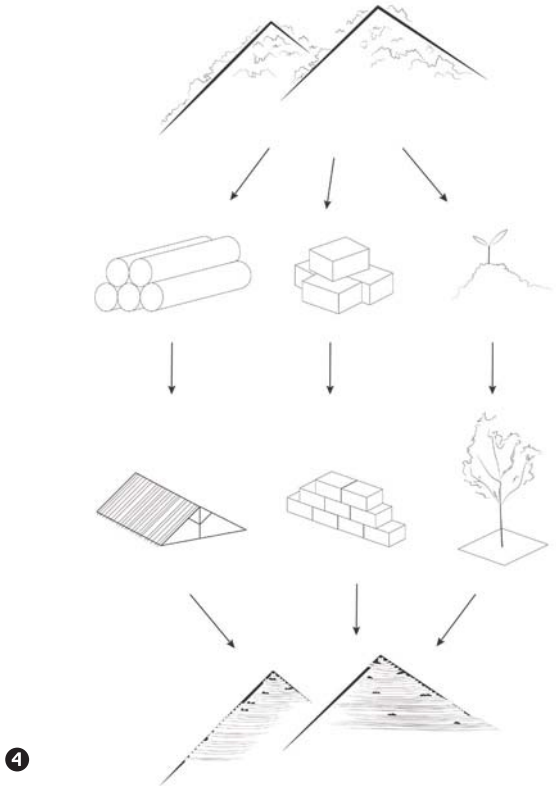

❹ Un paysage générant des ressources et des ressources générant un paysage

# CONTEXTE - STRATEGIES - PROJETS

Afin de répondre au mieux aux attentes de la commune, pour chaque site de projet nous avons élaboré une stratégie portant sur la vision globale de l'avenir de la collectivité. Ces stratégies servent de fil conducteur, comme une grille d'objectifs à remplir pour concevoir le futur des différents morceaux de ville. C'est en confrontant l'analyse de ces territoires à ces stratégies établies que les différents projets ont vu le jour.

## Comprendre et caractériser le territoire

### L'eau et les reliefs, identité du territoire

## Vals-les-Bains

### 55 hameaux, 1 bourg-centre

## Un projet au fil de l'eau

### Un tracé structurant, attractif et fédérateur

## Trois villes à réconcilier

### La ville thermale
### Le centre-bourg
### La ville moderne

# Comprendre et caractériser le territoire

L'Ardèche

## L'eau et les reliefs, identité du territoire

# Comprendre et caractériser le territoire

L'Ardèche

## Identité du territoire : les conditions du projet

Au fil de l'ardèche, un parcours patrimonial et une voie verte

Le département de l'Ardèche accuse un certain déclin, suite à plusieurs crises industrielles et exodes de population, l'héritage passé est oublié, enfoui.
La volonté de se connecter au mode de vie global ne peut s'appliquer dans le cadre du relief et du territoire ardéchois. Les paysages s'en trouvent détériorés tandis que les habitations et l'urbanisme perdent en fonctionnalité et praticabilité.
Le développement de procédés modernes se basant sur l'expérience du passé, en employant les ressources locales, les circuits courts, les matériaux locaux permettrait de valoriser le patrimoine, et de rendre l'Ardèche plus forte par l'affirmation de qualités et de particularités.

L'affirmation de ces ressources et l'attrait touristique ainsi générés pourraient ensuite permettre à ce territoire de s'affirmer en dehors de ses frontières, ces dispositifs devant être innovants, performants, et devant assurer la liaison entre le patrimoine et la modernité.
Le territoire ardéchois a, comme nous l'avons vu dans la partie précédente, une identité forte et riche, alliée à des reliefs rudes et une démographie faible. Cette situation singulière est en rupture avec la vision d'une économie, d'une production, ou d'une vie mondialisée, qui se base sur le lissage ou nivellement des particularités et des différences. Mais elle est l'occasion d'affirmer ces singularités comme un héritage.

Pour permettre de sublimer et donner à voir, les perles du patrimoine et de l'histoire mais aussi les démarches innovantes et contemporaines, ces dernières doivent être rendues visibles mais aussi accessibles.

# Circuler & Contempler / La voie verte



En métaphore de l'eau, ces point d'intérêts s'éparpillent le long du cours de l'Ardèche, et ne sont jamais trop éloignés. Afin de les connecter, le projet entreprend la création d'une ligne, d'un lien, qui parcourt et rapproche tous ces points.

Ce parcours, vient compléter et s'inspire du « Partage de l'Eau » porté par le Parc Naturel Régional, un parcours artistique reliant les sommets.

Ces parcours s'entremêlent et se tissent avec une troisième trame, le voie verte. Elle s'implante sur les anciens tracés ferroviaires désaffectés, ayant l'avantage d'avoir un dénivelé constant, et doux. Cette dernière permet de relier Bessèges, à Lalevade, et Montélimar, tout en sillonnant le paysage et l'histoire.

Certains segments de la voie ferrée ont été depuis leur suppression repris pour le tracé de routes et de voie rapides, notamment au contournement d'Aubenas, et au sud de Vals-les-Bains,

Ces modifications nous donnent l'occasion de dévier le parcours à l'intérieur de la ville d'Aubenas, ou de lier directement Vals-les-Bains qui n'était originellement pas sur le parcours de la voie ferrée.

Ces digressions, permettent de signifier la voie, même en pleine ville, le parcours est complet.

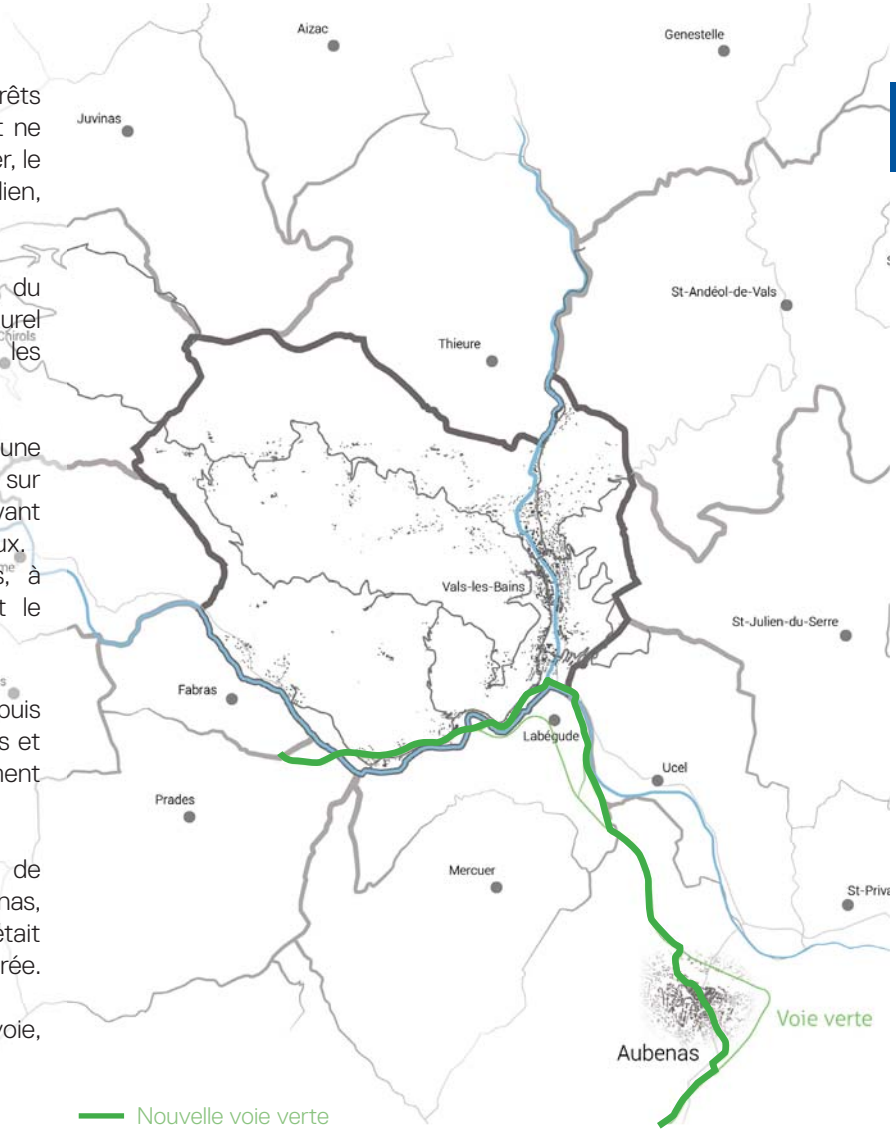


L'arrivée de la voie verte à Aubenas et Vals-les-Bains

# Vals-les-Bains

## La commune

## 55 hameaux, 1 bourg-centre

# Un urbanisme diffus, un bourg-centre attractif

La commune, possède des atouts préexistants, des moyens économiques et législatifs, cependant elle manque d'un plan global, permettant de cibler des actions sur une grande durée et d'articuler les différents potentiels du territoire entre eux.

Ce projet avait pour premier objectif de donner une stratégie selon les cinq ressources présentées dans la partie précédente, notre action s'est donc concentrée sur la création de parcours, à plus grande échelle, comme précédemment, mais aussi plus localement, comme nous le verrons, permettant de rendre visible et connecter les lieux déjà intéressants et importants de la commune, mais aussi d'identifier les lieux encore inutilisés mais pouvant devenir une placette potentielle, ou un bien commun et l'intégrer dans la trame d'espaces publics et de cheminement.

A partir de l'accroche de la Volane à l'Ardèche, se ramifient plusieurs cheminements parcourant la commune, le plus important le long de l'eau dans la vallée, et d'autres rejoignant les nombreux hameaux disséminés principalement sur les hauteurs.

Une partie de ces parcours sont carrossables et l'autre prend principalement la forme de chemins de randonnées pédestres, ils rejoignent le centre des hameaux, où l'intersection entre les habitations et la voie génère un espace public, dont la fonction varie en fonction du contexte, d'une simple placette, à quelques terrasses, parfois habillés d'un four à pain, d'un boulodrome, d'un abri, etc...
Chacun des hameaux devient singulier par ces usages et fonctions nouvelles, qui permettent de conforter la vie dans le hameau, et le fonctionnement de commun que nous essayons de réinfuser à chaque fois que cela est utile.

Ces nouveaux parcours relient aussi les principaux sommets environnant la ville, et offrent des points de vues et des cadrages sur le relief, permettant de répondre aux points de vues au niveau de la rivière, et qui ponctuent le parcours au fil de la Volane.

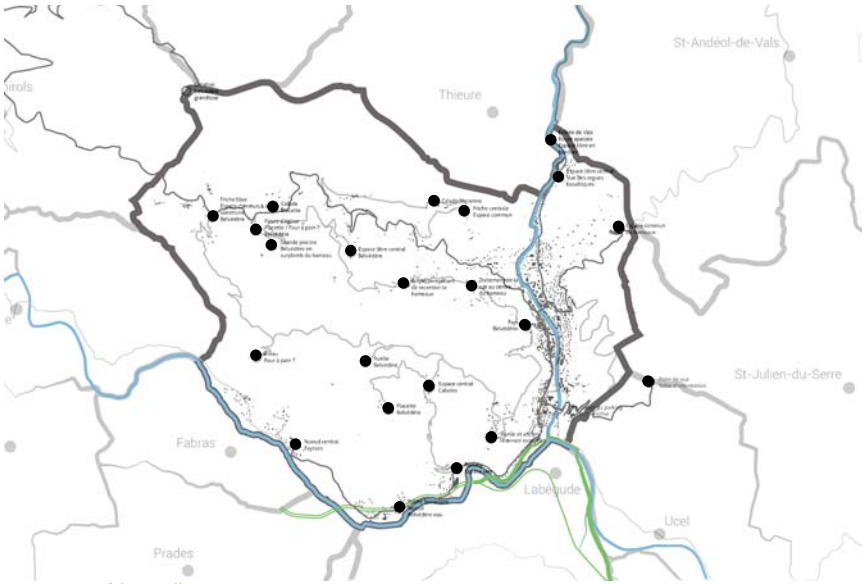


Les différents hameaux, par rapport à Vals-les-Bains

# Un projet au fil de l'eau

Vals-les-Bains

## Un tracé structurant, attractif et fédérateur

# **Circuler & Contempler /** Au bord de l'eau



Notre fil directeur commun pour ce projet, prend la forme d'un parcours partant de la voie verte, et filant le long de l'eau, reliant des espaces existants de qualités et des espaces sur lesquels nous intervenons.

Ce cheminement habille la Volane, empruntant les aménagements décousus existants, leur assurant un lien et les intégrant à la logique de projet. Ce parcours composé aussi bien d'interventions très humbles, traitements des sols, ajout de mobilier urbain, que d'interventions plus ambitieuses, caillebotis suspendus sur la Volane, passerelles-belvédères, forme alors un lien indissociable des projets.

Cette déambulation empreinte différents lieux emblématiques en partant du moulinage au Sud jusqu'à la ville XXème et sa passerelle au Nord.

Le Moulinage est l'endroit d'accroche du parcours au fil de l'eau et de la voie verte longeant l'Ardèche, la nouvelle passerelle, permet de le relier à une friche actuelle, intégrée au projet sous la forme d'un champs de foire, pour les manifestations et activités que pourrait généré le projet de tier-lieu prenant place dans l'ancienne filature.

En remontant vers le nord, on longe la béalière alimentant la turbine du moulinage, ce cheminement existant est relativement secret, mais de qualité, son atmosphère tranche avec les remous de la ville, et nous permet de rejoindre les trois parcs des thermes.

Ces parcs, sont très prisés des valsois et des touristes pendant toute la saison estivale, en les joignant à la déambulation, nous voulons profiter de leurs qualités.

En continuant notre déplacement, nous passons par le caillebotis suspendu sur la rivière le long des murs de soutènement, jusqu'à la seconde passerelle rejoignant l'arrière de l'église et le bas du bourg.

Nous découvrons bientôt les béalières et l'aménagement les mettant en valeur, que nous souhaitons révéler par cette voie le long de l'eau, ces anciens canaux permettent aussi de joindre le bourg dense, et ces voies intégralement piétonnes.

En parallèle du bourg, le Parking submersible sur les berges pourrait être muté en un «parc-ing» en gradins dont la perméabilité serait de plus en plus importante en se rapprochant de la rivière, ainsi que le stationnement se remplirai du haut / de la rue, vers le bas / la rivière, et permettrait de dégager des espaces de promenade et de flânerie, en fonction de l'affluence.
L'étage le plus bas serait une circulation en continue, nous permettant de remonter vers la place du marché.

En empruntant le second caillebotis, en passant par la plage aménagée dans les berges, nous serions menés directement à la ville XXème et plus précisément aux plots de logement sociaux, qui constituent le troisième site de projet.

Dans la continuité se situent un autre site de projet, le quartier pavillonnaire du stade.
Et enfin en franchissant la troisième passerelle, nous découvrons les logements en terrasses, dernier site de projet, que nous avons développé.
Le cheminement continue au nord le long de la Volane jusqu'à dépasser les limites de la commune.

# Un projet au fil de l'eau

## Vals-les-Bains

La passerelle du moulinage 1

Le parc thermal 3

Le parc du kiosque 5

La béalière 2

Le parc de la source 4

Le caillebotis des parcs 6

# Circuler & Contempler / Au bord de l'eau

La passerelle de l'église 7

Le parc-ing et les berges 9

La plage 11

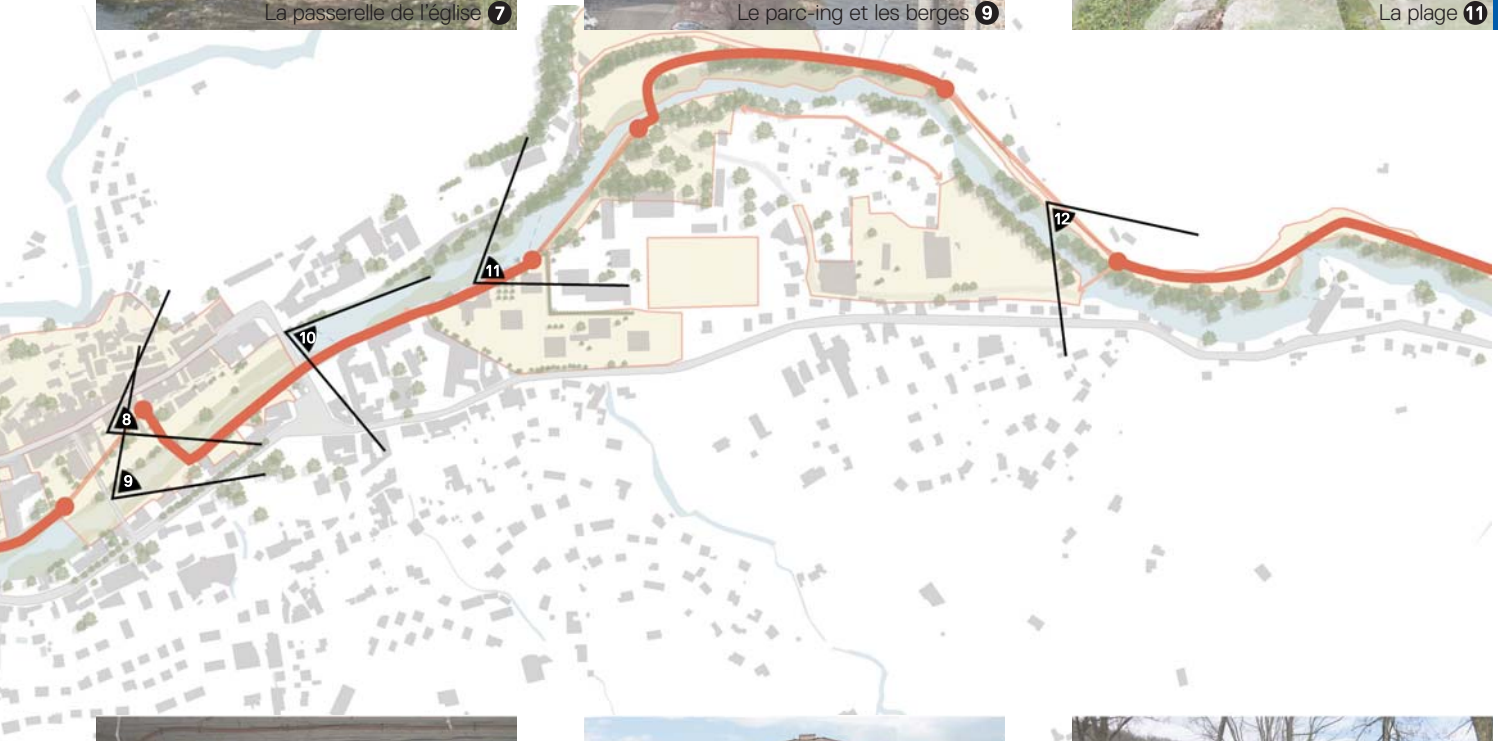

La béalière du bourg 8

Le caillebotis du marché 10

La passerelle Adam 12

# Trois villes à réconcillier

## Les secteurs de projet

## La ville thermale

## Vals-les-Bains emblématique

C'est le morceau de ville, où l'eau est la plus visible et la mieux mise en valeur, des grandes nappes d'eau calme au niveau des barrages, au «rapides» creusant la roche sur plusieurs mètres, les paysages d'eau sont variés et valorisés.

Vals-les-Bains est aujourd'hui caractérisée et représentée par la ville thermale, elle fait office de vitrine avec ses parcs, très prisés en été, et le complexe accueillant 3 500 personnes par an pour une cure médicinale, la source étant spécialisée dans le traitement du diabète, et 40 000 touristes chaque année.

C'est un avantage certain pour la ville, et cela se ressent par les projets et les investissements importants qui y sont entrepris, les thermes sont en pleine restructuration et agrandissement, les routes ont été regoudronnées, avec l'ajout d'une piste cyclable, ...
Malheureusement, ces projets ont uniquement vocation à rendre ce seul site attractif, très peu de liens sont tissés avec les autres «morceaux» de ville, et même le reste du quartier lui-même.

Plus au nord le site des thermes s'articule au bourg par le biais de l'usine d'embouteillage, qui est encloîtrée pour des raisons de sécurité pour que les véhicules de levage circulant dans l'usine, ne rencontrent pas les voitures empruntant la route la plus importante de Vals en termes de flux.

Cette disposition a pour conséquence de rompre le lien avec le bâtiment de l'usine qui, datant du XVIIIème, donne une allure pittoresque à la rue.

# Trois villes à réconcillier

## Les secteurs de projet

## La ville thermale



Au sud des thermes, entre l'Ardèche et l'embouchure de la Volane se situe le moulinage, vestige du passé industriel et productif du département. Ce site est relié par une avenue partant des parcs, mais ne reliant aucun élément structurant et terminant par un pont sur l'Ardèche.
Cette ancienne filature, de par sa fonction, a laissé des grands plans libres de plusieurs dizaines de mètres, ainsi que des façades et des bâtiments typiques de l'âge d'or de la sériciculture.

Ce patrimoine ancien est actuellement très peu exploité, le site, en impasse, est difficilement accessible, une partie a été fragmentée pour créer des logements qu'on qualifierait de vétuste, une autre partie a été transformée en ateliers pour des artisans ou des artistes, comme un menuisier, ou un sculpteur, une dernière partie est utilisée par la ville de Vals comme stockage de matériel, de décorations, ou de mobilier urbain. Enfin une grande partie des bâtiments reste totalement vide et inexploitée.

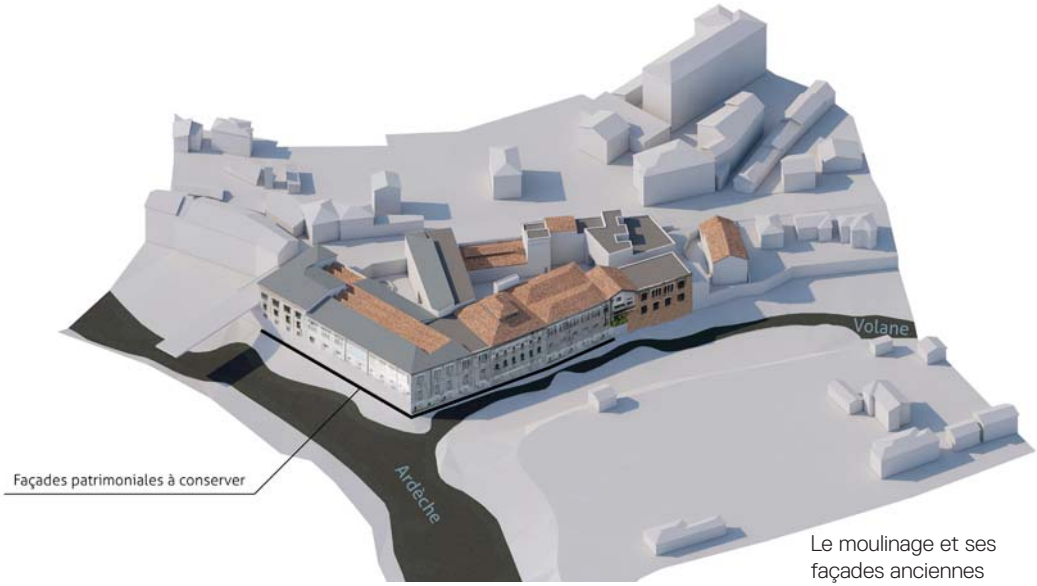


Le moulinage et ses façades anciennes

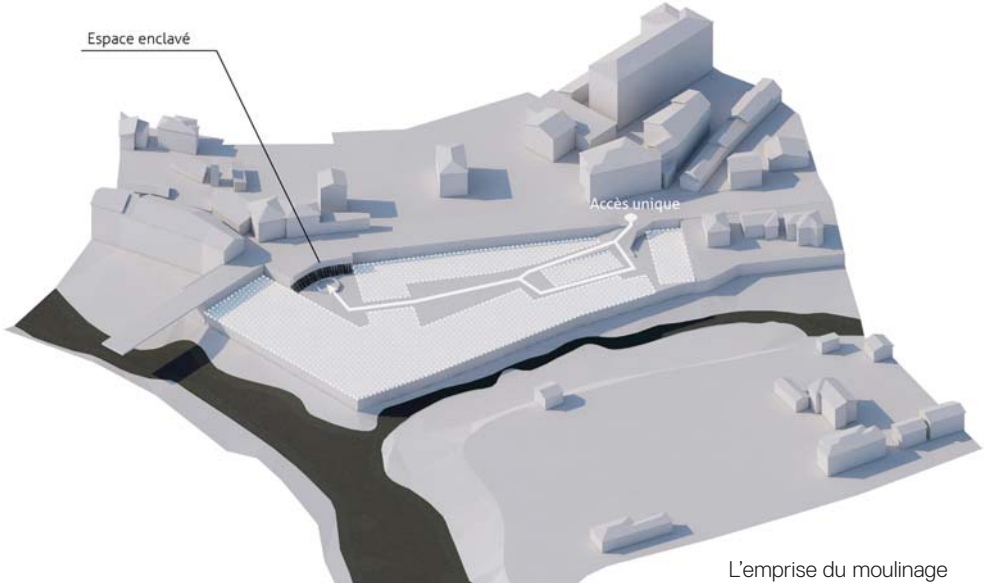


L'emprise du moulinage

## Vals-les-Bains emblématique > Vals-les-Bains rayonnante

### Transformer l'existant



La stratégie du moulinage

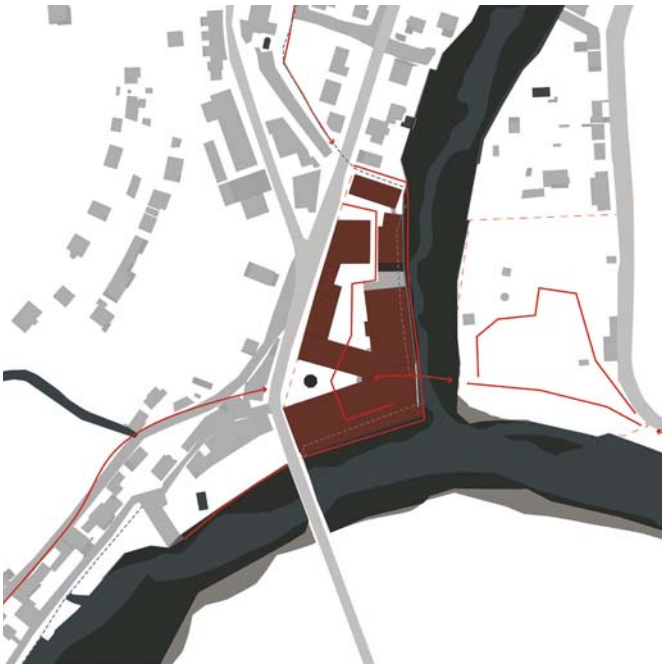

Se réapproprier les espaces vacants (en rouge foncé) par l'ajout de passages et de circulations reliant les deux niveaux du projet (lignes rouges), connectés à un maillage d'espaces publics sur les deux rives, qualifié par une intervention en priorité sur le sol et le mobilier.

L'attractivité de la «ville» thermale étant déjà importante, et les parcs étant de belle qualité, ils doivent devenir la base de l'attrait de la ville et aider à la diffuser le long de la Volane.
Les projets sont ponctuels et manquent de lien avec le contexte général : dans cette optique, ce morceau de ville doit s'insérer dans une stratégie, une vision globale, un parcours de nouvelles mobilités, incitant au déplacement dans l'intégralité de la commune et mettre au profit de la ville, l'activité de tourisme actuelle.
Ce lien peut tirer parti du patrimoine existant de Vals, par exemple l'usine d'embouteillage constitue un bâtiment-monument de l'architecture et l'histoire valsoise, actuellement enclavé, qui par son intégration pourrait constituer un lieu de qualité dans le parcours de la ville. Ce type de bâtiment, deviendrait aussi perceptible d'un autre point de vue que celui de routes saturée de voiture ayant l'allure de voies rapides.

Au même titre que le moulinage qui occupe pour le quartier, une part importante de l'articulation entre l'Ardèche et le parcours le long de la Volane, afin de marquer l'embouchure et d'affirmer la place de Vals, de son histoire et de son patrimoine thermal, le site du moulinage constitue une accroche solide et l'ancien espace industriel aujourd'hui disponible, permettrait d'héberger un programme d'équipement de grande taille, pour Vals mais aussi le département de par son échelle.
Il serait en somme la vitrine de Vals-les-Bains, du savoir-faire et des techniques ardéchoises, des ressources du territoire, mais encore de l'atmosphère et du cadre de vie de cette contrée si particulière.

# Trois villes à réconcillier

## Les secteurs de projet

## La ville thermale



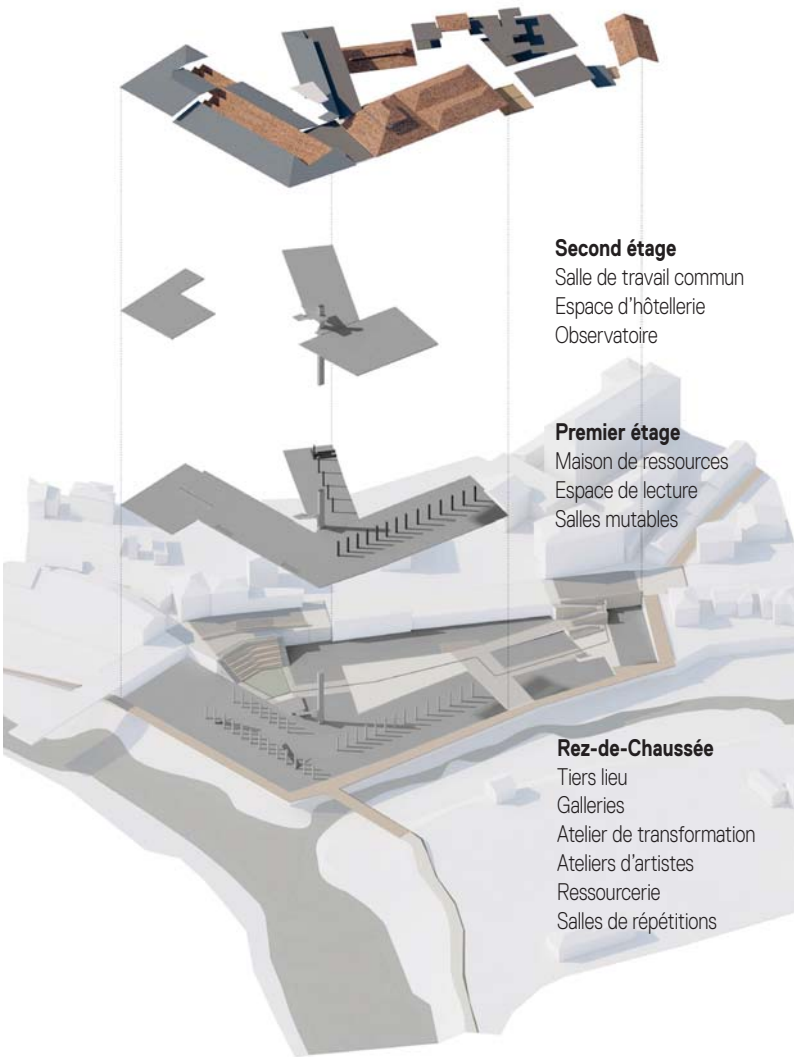


Les différents niveaux du projet

## Vals-les-Bains rayonnante

### Un programme diversifié et riche

L'intervention du projet, s'incarne par la connexion de ces différents espaces existants et de caractère, autour d'une voie verte, comme nous l'avions décrit précédemment à une échelle plus large.
Mais essentiellement par la réhabilitation du moulinage en équipement cosmopolite au programme riche, laissant une grande part de liberté dans l'appropriation des lieux par les usagers, au travers :

- d'un espace de rencontre, de lecture, tiers-lieu, médiathèque,

- de galeries d'artistes et d'artisans, d'un hall d'exposition, de studio de répétition et d'enregistrement donnant à voir le savoir-faire ancestral et contemporain ardéchois.

- mais aussi d'un lieu de sensibilisation aux ressources du territoire et du projet, à l'énergie, à l'importance de ces dernière set leurs qualités. Le projet suivrait la forme d'un centre des sciences où se développe des activités ludiques, des expériences autour des béalières, des moulinages, des terrasses, des cultures, ...

Ce programme riche est complété par des espaces extérieurs propices aux activités et divertissements, intégrés dans un cadre soulignant le passé historique, sans interdire les changements futurs.

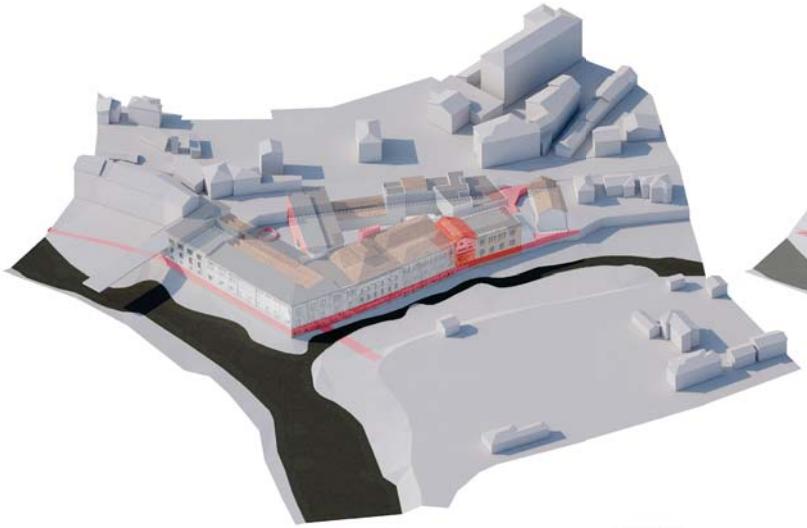

Lieux d'intervention du projet

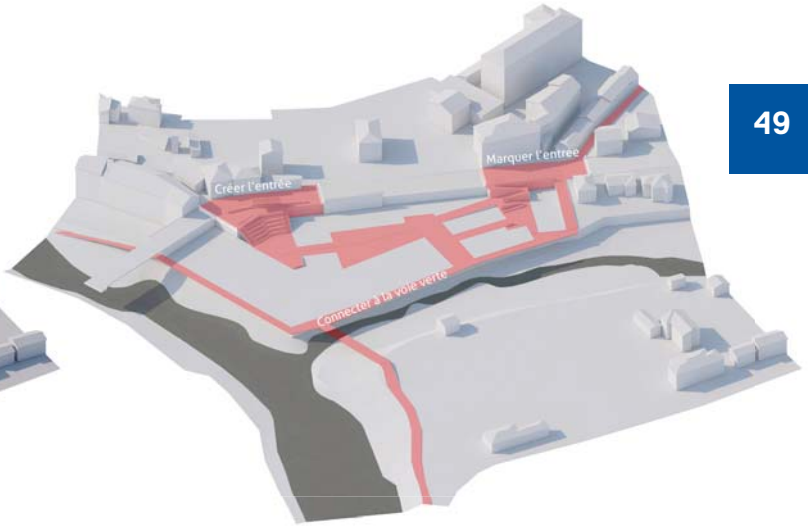


Redéfinition des espaces dans le projet

## Circuler et flâner

Le projet est d'avantage orienté sur la déambulation dans le site, peu d'interventions modifient les bâtiments eux-même, mis à part une habitation rajoutée tardivement, et le bâtiment altéré par la création de nouveaux logements.

Cette intersection de liaisons connectées à plusieurs échelles a fait l'objet d'un traitement de matériaux particulier pour signifier les différentes fonctions des espaces, ces derniers sont hérités des matériaux traditionnels du territoire, leur origine locale, permet de montrer le savoir-faire ardéchois.

Béton désactivé

Dalle de pierre

Bois local

Acier autopatinable

Une palette de matériaux pour définir les espaces

## Un espace de créativité

En conclusion, la réappropiation du moulinage permet de créer une articulation solide entre le cours de l'Ardèche et l'ensemble des équipements existants. Cela permet également de lier Vals-les-Bains, avec ses aménités urbaines, à un territoire plus large. Par la création d'un espace libre, offrant une infrastructure d'espaces appropriables, la déambulation dans cet espace est fluide, grâce à plusieurs entrées et cheminements. L'ajout de nouveaux usages exploitant ces grands espaces vacants permettent de créer davantage d'attractivité dans la ville, et de diversifier les publics attendus.

Le moulinage est aussi l'occasion de montrer le savoir-faire ardéchois en réinterprétant dans le projet, les matériaux locaux, et la gestion des niveaux en terrasses, pour les deux entrées principales mais aussi dans le bâtiment lui-même, par l'ajout d'un noeud central permettant d'accomoder les différences de niveaux.

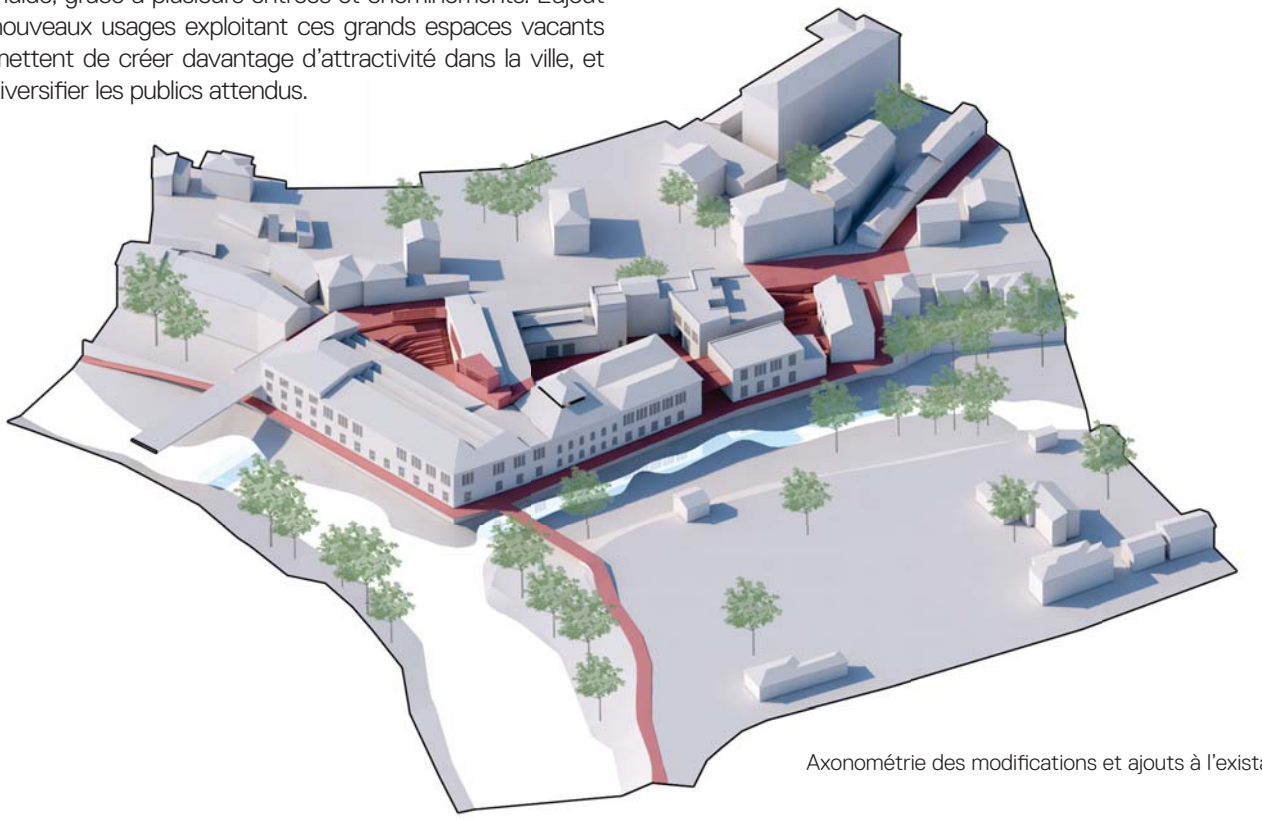

Axonométrie des modifications et ajouts à l'existant

La nouvelle rampe de l'entrée Nord

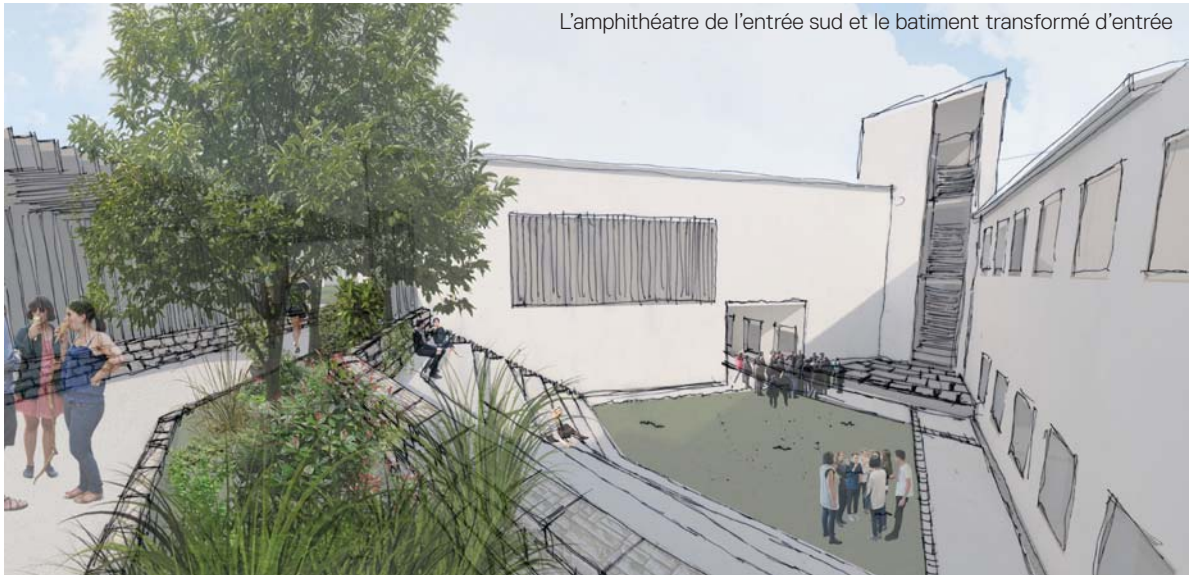

L'amphithéatre de l'entrée sud et le batiment transformé d'entrée

# Trois villes à réconcillier

## Les secteurs de projet

## Le centre-bourg

# Le bourg endormi

## Contexte

Le bourg est la partie la plus ancienne de la ville, il s'implante sur la rive droite, au niveau d'un promontoire rocheux entre la Volane et le Vaultour et étant traditionnellement tournés sur cette dernière, ce n'est qu'avec le développement de la ville que son orientation a évolué.
Il prend de la hauteur pour se prémunir de l'eau qui n'était ni canalisée, ni maitrisée, mais qui représentait aussi un atout stratégique pour protéger le bourg.

On retrouve des traces du début de sa construction aux alentours du XIIème siècle. De par toutes les strates de son histoire, accumulées depuis presque un millénaire, l'architecture et l'urbanisme du bourg est complexe, dense et très riche. Il est constellé d'un ensemble de vestiges et de curiosités faisant son cachet et son atmosphère particulière. Entre autres encadrements ou linteaux de porte, façades anciennes, et décoration d'époque, on trouve les béalières, de petits canaux passant sous les maisons les plus proches de la Volane, et dont l'énergie permettait de faire tourner des turbines, et dont l'eau pouvait être captée.

On trouve ce type de vestiges des moulinages disséminés dans toute la ville mais l'exemple le plus visible et impressionnant de tous est situé dans le bourg.
De par son agencement, le bourg est adapté aux conditions climatiques de la région, puisque pendant les périodes de fortes chaleurs, la hauteur des bâtiments permet de garder la fraîcheur.

Schéma du principe de deux béalières servant à dériver le cours de l'eau

Les rues pittoresques du bourg

# Trois villes à réconcillier

## Les secteurs de projet

## Le centre-bourg



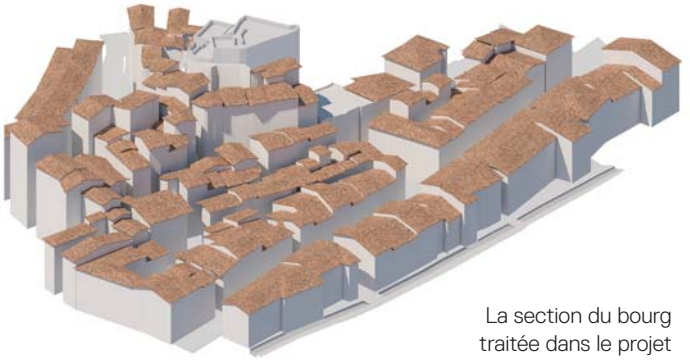

La section du bourg traitée dans le projet

Malheureusement c'est aussi cette forme qui entraîne un manque de lumière et d'espaces extérieurs, considérés essentiels aujourd'hui dans l'art d'habiter, ces manques ont entrainés la fuite de la population du bourg. Laissant une population captive dans des logements vétustes, pour laquelle des travaux et la réhabilitation du site est irréalisable, doublé d'une perte d'attractivité du logement dans le bourg, au profit des logements collectifs et sociaux, disposants de services, de stationnements et d'une accessibilité PMR.

De plus, Vals-les-Bains souffre d'un cruel manque de foncier et d'habitat, par un ensemble d'accidents, la presque totalité du foncier de la ville a été déclaré inconstructible, alors qu'en parallèle, la demande de logement est toujours présente (environ une centaine d'habitat supplémentaire par an). Dans ce contexte, la revalorisation du bâti construit dans le bourg, a un intérêt primordial, puisque par le réemploi de ce bâti, c'est à la fois les manques de foncier, la revitalisation du centre bourg, la mixité de population, et l'intégration du bourg comme atout dans le fonctionnement de la ville, qui pourront être atteints.

### Offre de logement

Offre très limitée et souvent vétuste

Demande très forte sur l'individuel

Construction presque impossible

Typologies petites et moyennes (T1-T3)

Demande de services et de prestations

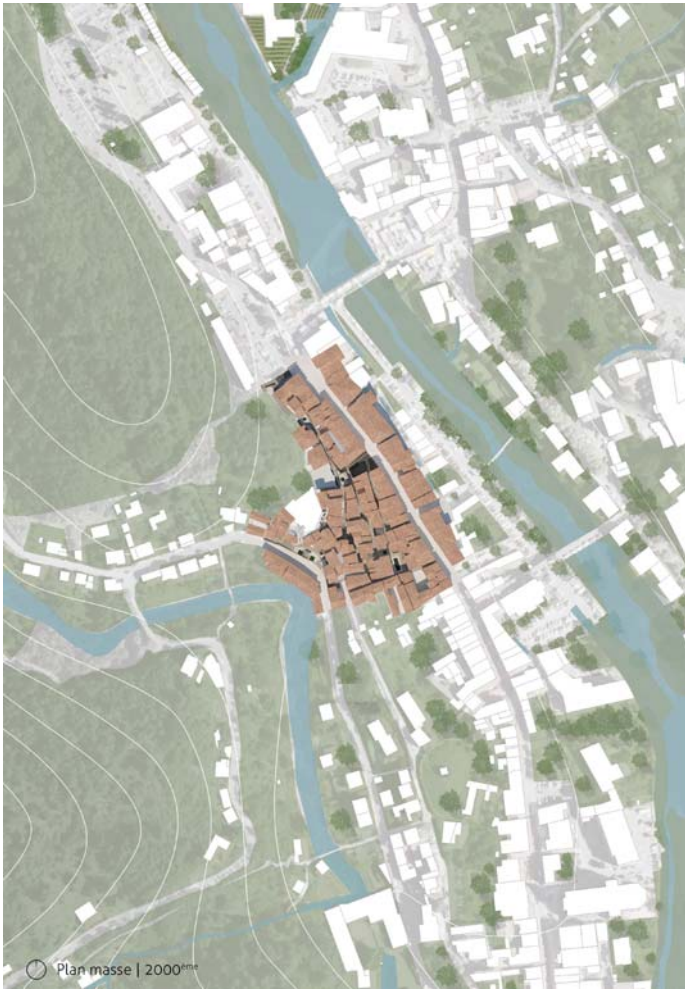

## Le bourg endormi > Le bourg vivant



### Valoriser l'existant

La stratégie du bourg-centre

Intervenir sur quelques îlots (en rouge foncé) par l'ajout de passages et de circulations verticales (blocs rouges) connectés à un maillage d'espace public existant qualifié par une intervention en priorité sur le sol et le mobilier.

La stratégie adoptée pour le bourg est similaire au quartier thermal par rapport à la valorisation de l'existant et de faire interagir plus aisément ce site avec les autres sites du projet par leur liaison et la diversification des modes de déplacements. A cette fin, la béalière profiterait du lien le long de la Volane mais participerait aussi à marquer l'entrée dans le bourg et son accroche à la rivière.

La principale stratégie développée dans le bourg est la génération d'un regain d'activité et de vie par l'amélioration de l'accessibilité et le désenclavement du foncier.
Le traitement du sol date de 1907, et malgré un aspect plutôt bon par endroit, son âge de plus d'un siècle rend le sol rugueux et accidenté, accentuant encore avec la pente, les difficultés de circulation dans cet espace.
Il a la particularité d'être une déambulation intégralement piétonne, mais aussi d'offrir vingt-deux mètres de dénivelés jusqu'au belvédère. La réhabilitation du mode de déplacement peut être l'occasion d'expérimenter de nouvelles servitudes et fonctionnement incluant par la même occasion des espaces appropriables et de rencontre qui manquent au bourg.

L'innovation sur les modes de mobilités, l'incorporation à ce tissu dense d'espace communs et appropriables, et le fonctionnement en lien avec le reste de la ville, a pour objectif d'attirer de nouvelles populations diverses et de permettre leur intégration dans la ville.

# Trois villes à réconcillier

## Les secteurs de projet

## Le centre-bourg



L'ensemble des circulations projetées

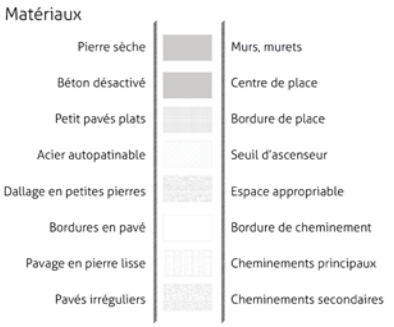

Vues axonométriques, perspective et en plan d'une des places du bourg

## Le bourg vivant

### Les principes d'un bourg réveillé

Le projet prend accroche sur la béalière, où pourrait être reconstituée l'atmosphère de leur âge d'or, par une exposition à ciel ouvert, invitant les visiteurs à rentrer dans les sous-sols de ces maisons, aujourd'hui peu exploités, et y découvrir les outils, techniques et biens de la vie quotidienne, dans une rue vivante. A partir des canaux, trois cheminements se développent pour accéder à la rue commerçante (rue Jean Jaurès) dont la réhabilitation est récente, et se poursuivent plus avant entre les maisons.

#### Cheminer

Ces trois cheminements se subdivisent en une multitude d'autres voies, qui se hiérarchisent de «praticables» (vert), en passant par «praticables si une intervention est faite sur le sol» à «impraticable» principalement pour des raisons de relief, ce dernier qualificatif s'applique exclusivement aux calades, sorte de chemins de traverse anciens reliant perpendiculairement deux rues de plus grande taille.

C'est en fonction de cette charte que le projet définit le phasage du projet, de façon à étaler l'intervention et la rendre modulable et fragmentée, mais en laissant la possibilité de traiter l'intégralité des cheminements. Le traitement du sol s'applique à la rue en marquant par un matériau différent les différents espaces, de circulation, de contemplation, de collecte et canalisation de l'eau appropriables par les habitants, pour cultiver, se détendre, ...

Les places rythmes cette déambulation et marque des vues, et objectifs à chaque détour de rue.

### Contempler

Les places existantes, marquent des poses dans le cheminement, elles sont au nombre de sept, et leur dessin projeté se base sur six principes simples, tirés du fonctionnement actuel du bourg et des places, pour les réaménager.

### Habiter

Vivre dans les bourgs anciens comporte souvent un lot de contraintes, le projet vise à rendre habitable avec un confort contemporain, le remembrement, la création de nouvellles circulations et moyens de parcourir le bourg, la déconstruction des habitations les moins qualitatives et en moins bon état pour créer de nouveux vides et faire respirer la ville, et lui apportant de la lumière ont été le vocabulaire employé pour projeter cette intervention.

### Se détendre

Les bourgs anciens manquent souvent d'espaces communs couverts, il est difficile d'ajouter des lieux de rencontre pour des associations, ou des connaissances, les noyaux de circulations sont l'occasion de créer ces nouveaux usages s'il n'existent pas.

### Cultiver

Si on évoque les centres-bourgs, on visualise immédiatement des espaces étroits et très minéraux, pourtant les petits jardins aromatiques créent des lieux de partage et de vie, ils nécessitent cependant de créer des vides supplémentaires pour faire entrer la lumière, et aussi de canaliser et gérer l'eau afin de pouvoir irriguer et stocker l'eau quand elle est abondante pour pouvoir la redistribuer durant les périodes sèches.

Les principes des places sont :

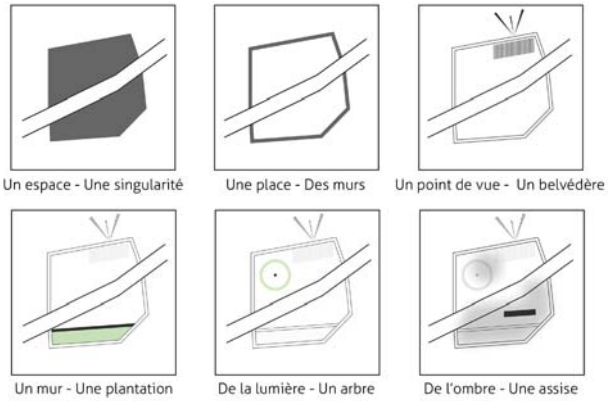

Illustration d'un des vides créé par la déconstruction d'une maison et permettant la réalisation d'une place productive pour les habitations autour.

# Trois villes à réconcillier

## Les secteurs de projet

## Le centre-bourg

Vue axonométrique du noyau central, des niveaux en filaire et de l'ilôt complet

## Le bourg vivant

### Détail d'un îlot

Le projet des îlots se raccroche au fonctionnement global, et s'intègre aux nouvelles circulations, au cas par cas. Les îlots s'étalent sur plusieurs niveaux, nous obligeant à les traiter individuellement, celui détaillé ici est le plus représentatif de l'ensemble. L'ajout d'un noyau de circulation central, permet de connecter six habitations sur dix, le remembrement des typologies existantes permet de combler les manques de certains types, par la création de studio, et d'appartements accessibles pour les personnes agées, familles avec enfants, ... Mais aussi d'aménager les pièces partagées que peuvent s'approprier les habitants, créant des lieux de vies uniques dans le bourg.

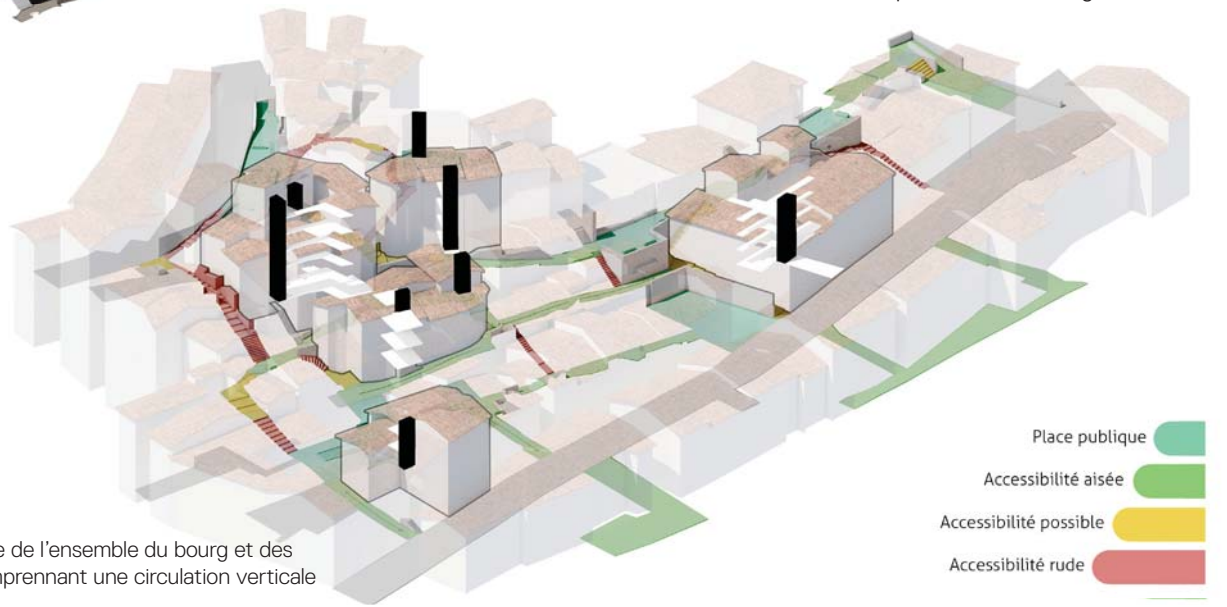


Vue axonométrique de l'ensemble du bourg et des différents ilôts comprennant une circulation verticale

Vue de la place du four

Vue de la place du château

# Trois villes à réconcillier

## Les secteurs de projet

## La ville moderne

# Trois villes à réconcillier

## Les secteurs de projet

## La ville moderne



### Contextes multiples

Le parcours le long de la Volane continue pour arriver dans la partie Nord de la ville de Vals-les-bains, que sous divisées en trois sites de projets :

Tout d'abord au sud, le parc ceinturé, aujourd'hui constitué de blocs d'habitats aidés typique des années 70, avec un plan d'ensemble, quelques pelouses, beaucoup de parking et peu de lien au territoire.

Ensuite, à l'Ouest, vient ce placer Le nouveau hameau sur un terrain en pente. Celui-ci est une réinterprétation des hameaux traditionnels au sein de la ville.

Enfin, la partie Nord, nommé l'île de Vals, viendra accueillir un nouveau parc habité avec une forte présence d'un agro-urbanisme sur ce qui est aujourd'hui un espace résiduel occupé par un stockage de matériaux de construction, ayant plus sa place en périphérie urbaine qu'au sein d'une commune en manque de terrain à bâtir.

Ces trois sites de projet sont assemblés dans une seule démarche de parc habité le long du parcours au fil de l'eau. Aujourd'hui, le quartier ignore en grande partie son lien à l'eau, que ce soit avec la rivière de la Volane, avec le ruisseau du Rouchon ou encore avec le ruisseau busé qui autrefois formais l'île de Vals. Les interactions avec les berges se résument en partie par une série de grillages peu qualifiés ou encore par des murets délabrés. On note quand même la présence d'une béalière, toujours en état de marche, mais totalement cachée par la végétation. L'eau va former le fil directeur du projet en renouant le site avec son territoire. Tout l'enjeu va alors être de tisser des liens et des interactions entre les cours d'eau, les berges, et les habitants.

### Les logements ADIS

Plan masse du projet

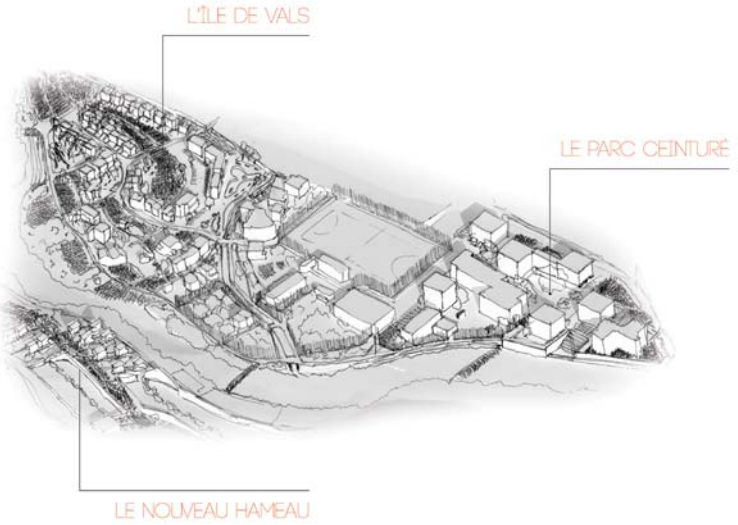


Un nouveau parc habité, renouant la ville avec son paysage...

## Le quartier pavillonnaire

### Etat des sols

En ce qui concerne les sols, le quartier oscille entre grandes surfaces imperméables, souvent dédiées au parking, et de grandes étendues de forêt de pin présentes tout autour de la ville.
Même si le paysage est toujours présent, les habitations collectives n'ont que peu de lien au territoire, contrairement au maison pour la plupart munies de jardins. Jardins qui sont les seules cultures de la villes, ce qui dénote par rapport au siècle dernier où toute les pentes étaient cultivées en faysses. Le sol va alors former un deuxième fil directeur pour ce quartier, où l'enjeu va être de récupérer des sols perméables pour réintégrer une culture agro-urbaine, ainsi qu'une présence de parc public. Ceci valorisera les sols et les pentes non construites non pas comme biens à construire mais comme valeurs paysagères et productives afin de réconcilier le lien entre la ville et la nature.

### Etat des mobilités

On assiste dans ce quartier, comme dans le reste de la ville et de la région, à une hégémonie de la voiture comme unique mode de transport. Ceci s'explique aisément par la difficulté et la lenteur des routes ardéchoises. Cependant le choix modal est ici inexistant alors que de nombreux potentiels de parcours piétons ou cyclistes sont présents. Notre rôle va alors être de rétablir un partage modal équilibré en offrant un choix de mobilités douces et actives tout en définissant une place juste pour la voiture. Créant ainsi des zones apaisées où le piéton retrouve une place.

## Les logements dans la pente

### Etat de l'espace public

L'espace public étant principalement constitué de parkings imperméables, il subsiste peu d'espaces publics fertiles et appropriables, laissant place aux rencontres. Pourtant on note la présence de nombreux équipements comme plusieurs terrains de sport ainsi qu'un gymnase, un collège et également un camping municipal. Tout l'enjeu va alors être de rendre les espaces publics plus accueillants et donc plus propices à l'habitabilité. Tout en faisant lien entre les différents équipements présents en les complétant avec de nouveaux micro-équipements manquants, le but va alors être de recréer des lieux d'échanges ainsi que de rencontres pour les anciens et les nouveaux habitants.

Trame verte

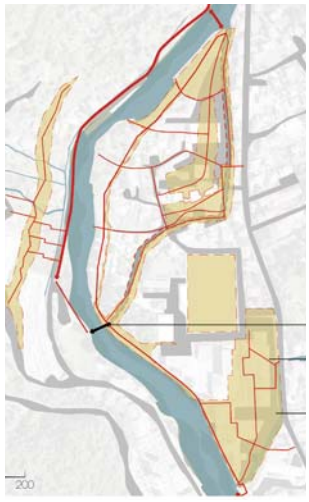
Trame des mobilités

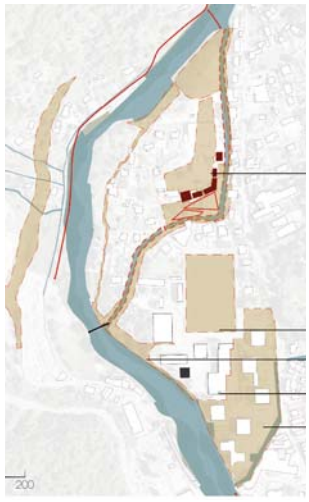
Trame d'espaces publics

# Trois villes à réconcillier

## Les secteurs de projet

## La ville  moderne

### Contextes multiples > Projets multiples

### Des logements ADIS > au parc ceinturé



#### Répondre aux besoins

Malgré des habitats locatifs visiblement de qualité et prisés car rares dans la région, le quartier manque de réponse aux besoins de nouveaux habitants de la commune. Il existe néanmoins ces deux espaces potentiels, dans la pente à l'Ouest, ainsi qu'au Nord dans le stockage de matériaux.
L'objectif ici est double : d'abord de mieux qualifier l'espace des habitants actuels en retravaillant les seuils privé-public. Ensuite, de créer un nouveau quartier attractif pour de futurs habitants qui soit inséré dans le territoire et offrant de la location, ou de l'accession en proposant des habitats individuels, intermédiaires, des petits collectifs ou encore des habitats passerelles, pour des personnes voulant s'implanter dans la région avec un nouveau projet de vie ou simplement pour les nombreux saisonniers de la ville. Enfin, l'une de nos ambitions est également de proposer une économie alternative, portée par l 'échange, l'entraide et le partage à échelle locale, pour aller au minimum vers une autonomie alimentaire.

#### Eau

Tout d'abord, le quartier va être lié par un fil d'eau formé des différents cours d'eau présents. Le lien s'établit par quelques aménagements des berges comme celui-ci où le cours d'eau vient s'infiltrer dans le quartier par une plage montrant la béalière en activité. Cet aménagement accompagne une série de lieux et d'évènements le long du parcours au fil de l'eau, affirmant ce lien. Ensuite, le nouveau hameau va venir s'appuyer directement sur une série de ruisseaux existants afin de s'adapter au mieux à la forme du lieu, et de profiter de cette ressource pour les futures cultures.

Enfin, au Nord, l'eau va venir s'infiltrer au sein du quartier au travers d'une nouvelle béalière issue de l'ancien ruisseau busé. Celle-ci va être un levier de développement et d'attractivité du nouveau quartier, grâce à un apport de qualité de promenade unique, tout en alimentant potentiellement une centaine de foyers à l'année avec une l'énergie renouvelable.
Pour résumer, gérer l'eau dans ce quartier, c'est produire de l'énergie, c'est donner une qualité à l'espace public, c'est également un moyen de rafraîchir la ville, tout en alimentant des cultures. Enfin, gérer l'eau, c'est surtout pouvoir valoriser l'habitat et le quartier.

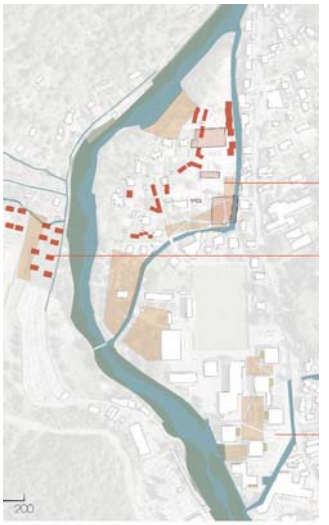

Répondre aux besoins

Trame bleue

## Du quartier pavillonnaire à l'île de Vals

## Des logements dans la pente au hameau ADAM

La gestion des espaces verts

Partage modal des mobilités

### Les pentes

L'objectif est d'enclencher une reconquête des faysses, afin d'y retrouver une surface considérable de terrain cultivable, aujourd'hui en friche. Cette action aurait une répercution positive immédiate sur le mitage paysager que subit la région en qualifiant des sols aujourd'hui invisibles. Tout en défrichant les pentes, il serait intéressant de retrouver des terres agricoles en ville sous formes de jardins partagés ou encore de maraîchage, ici géré par une ferme pédagogique au centre du quartier pour favoriser les circuits-courts et offrir une aide à l'autonomie alimentaire. Pour compléter cette démarche, une série de micros parcs urbains, dissémine la nature en ville et tente de la réconcilier avec celle-ci. Le camping jusqu'ici isolé, vient compléter cette série en se mutant en parc une fois la saison terminée, offrant ainsi une grande surface appropriable par les habitants. Cette démarche aggro-urbaine, en diffusant à la fois des espaces productifs ainsi que des espaces appropriables dans la ville, vient alors valoriser les sols, et qualifier les habitats, et leur faire profiter d'un cadre à la fois naturel et urbain.

### Partage modal

Rééquilibrer le partage modal, commence par trouver une place juste pour la voiture par plusieurs dispositifs intégrés dans le projet. Tout d'abord la mise en place d'une mutualisation des parkings en périphérie, comme celle du collège, vide de nuit, peut permettre d'optimiser les places. Ensuite, un parking événementiel peut être aménagé de manière perméable dans l'espace résiduel situé juste à côté. En comptant environ une place par logement, chaque habitant peu alors profiter de sa place sur l'une des poches de stationnement aménagée en bas de sa rue. De ce fait, aucune voiture ne stationne dans les rues sinon pour un dépôt de course ou de grands-parents.
Le but étant de créer un quartier apaisé, ou chaque usager a sa place dans la rue. Pour cela, les rues sont à sens unique et sont dépourvues de bordures, poussant à la vigilance mutuelle. L'insertion dans le parcours au fil de l'eau permet de favoriser les modes actifs à travers la ville comme la marche, le vélo ou la trottinette. L'ambition de cet espace apaisé est d'encourager la flânerie, l'appropriation afin de faire place aux rencontres et aux partages entre les habitants, pour enfin passer d'une circulation de flux à une promenade vivante.

# Trois villes à réconcillier

## Les secteurs de projet

## La ville  moderne



### Projets multiples

Le propos de ce projet est au fond de chercher à rétablir un système de bien commun à l'échelle locale à travers une valorisation des espaces publics.

### Le parc ceinturé

Dans la partie sud du quartier, le système tourne autour d'un parc central auquel se rattache le bâti existant à travers ces nouveaux seuils d'entrée, et à l'intérieur duquel un appartement en rez-de-chaussée peut devenir un service de proximité ou même un atelier d'artiste directement relié aux habitants. Autour de cette cellule se dessinent de nombreux jardins partagés ainsi que de plus petits parcs et aussi et surtout des aménagements de berges en plages urbaines. Établissant ainsi le lien entre l'eau et les habitants.

La plage urbaine, un espace de rencontre

La création d'un parc ceinturé

La stratégie du parc ceinturé

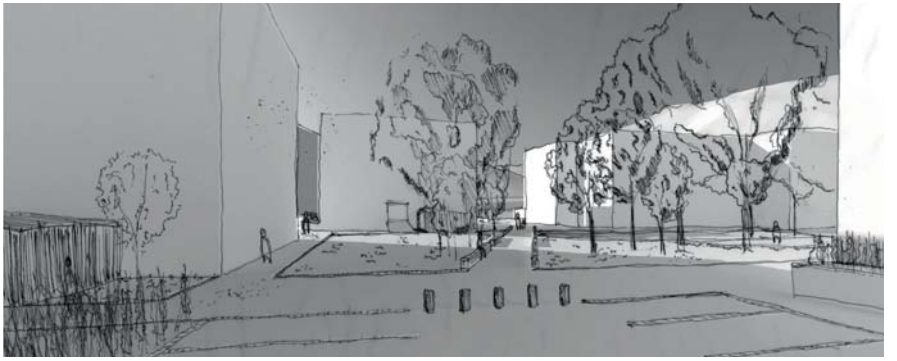

Un parc central pour tous

# Le hameau Adam

Dans le nouveau hameau, le projet propose une réinterprétation de l'implantation des hameaux ardéchois en implantant des habitations autour de jardins communs inclus dans la pente. Ces habitats s'intègrent au mieux dans le paysage à travers des pilotis à la manière des Bogues du blat de Beaumont. Impactant au minimum l'environnement sur lesquels ils s'implantent.

Stratégie du hameau Adam

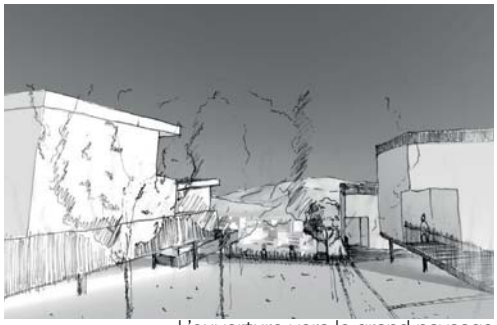

L'ouverture vers le grand paysage

Les logements en position de belvédère

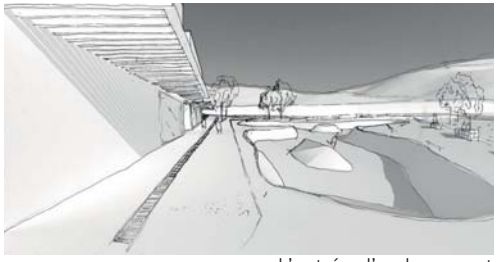

L'entrée d'un logement

La création d'un nouveau hameau

# Trois villes à réconcillier

## Les secteurs de projet

## La ville  moderne



### L'île de Vals

Enfin, l'île de Vals fonctionne elle aussi autour d'un cœur de quartier formé par les plus hauts bâtiments, accueillant des habitats ainsi que de nombreux petits équipements comme des ateliers, des bureaux co-working, une maison des associations du quartier, ainsi qu'une ferme pédagogique. Tout ceci s'articule avec un Skate Parc accolé à la nouvelle béalière ceinturant l'île. Enfin, le quartier est découpé en fonction des écoulements des eaux, afin d'irriguer au mieux ce cœur maraîcher, et de venir implanter différentes petites habitations tout autour, offrant ainsi une certaine diversité de typologies allant du studio au t4,

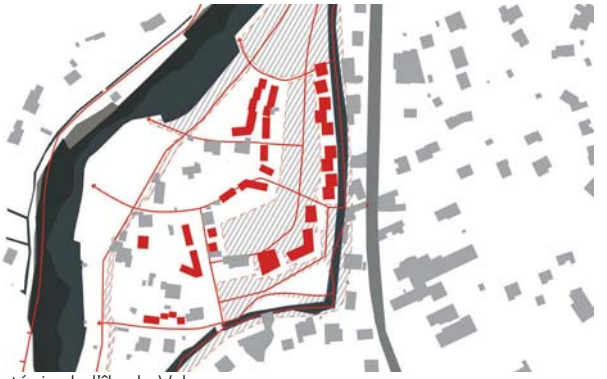

La stratégie de l'île de Vals

- Un parc habiter autour de la nouvelle béalière
- Un coeur de quartier abritant de nombreux micro équipement
- Un choix de logement diversifié du studio au T4
- Une forte présence de l'agriculture en ville

La diversification d'espace dans la profondeur de l'île de Vals

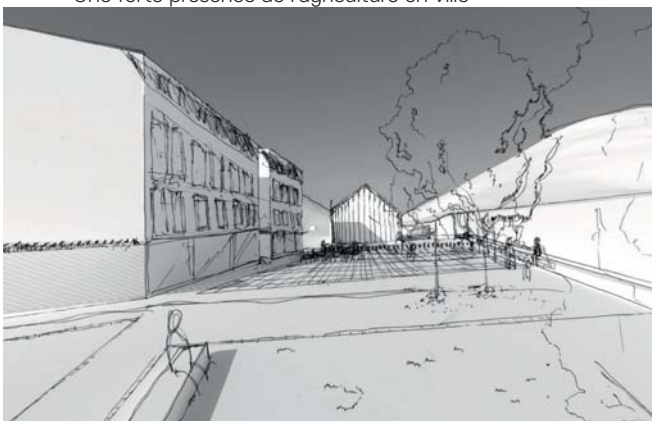

La place du coeur de quartier

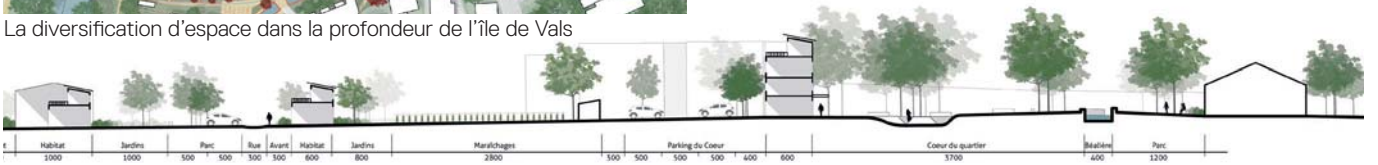


La diversification d'espace dans la profondeur de l'île de Vals

# Perspectives...

## Réflexions, actions, et retour

Conclusion



Au-delà de représenter un travail situé sur un lieu précis, ce projet traduit une démarche, sertie de différentes convictions acquises au cours de cette étude mais également des précédentes. Cette démarche a été bercéee par l'ambition d'amorcer une transition sociétale, vers une reconnaissance du bien commun, ce qui induit une multiplicité de territoire, de fonction, d'accessibilité, d'usage, mais également de partage, d'appropriation ou de participation. Cette démarche à également été bercé par une volonté de simplicité et d'un refus du superflus dans le projet. Ces deux visions peuvent sembler aux antipodes les unes des autres mais c'est pourtant bien là, dans cet entre-deux, que l'on peut espérer améliorer la qualité de vie du plus grand nombre.

Sur chacun des sites de projet dégagés, le but a été de résoudre au mieux les besoins et les manques de la ville au travers d'une série de petits dispositifs ciblés.

Cette collaboration avec la ville de Vals-les-Bains a été pour nous l'occasion d'avoir un avant-goût du réel de la profession et de l'intêret des échanges avec les interlocuteurs du terrain.

**Impression réalisée par Bialec**

Imprimerie Bialec
23, Allée de Grands Pâquis  C.S. 70094
54183 HEILLECOURT - FRANCE
Tél. : 03 83 37 10 58
http://www.bialec.fr/
E-mail : contact@bialec.fr